

ASSOCIATION DES NATURALISTES

DE LA VALLEE DU LOING ET DU MASSIF DE FONTAINEBLEAU

Fondée le 20 Juin 1913

Secrétariat
21, Rue Le Primatice
77300 Fontainebleau
(Tél. 422 10-89)

BULLETIN BIMESTRIEL
67^e année

Trésorerie
Compte-Chèques
postaux
Paris 569-34 R

Tome LVI - N° 1 - 2

Janvier - Février 1980

COTISATIONS

Cotisation 1980/Abonnement au Bulletin: 40 F. - Abonnement de soutien: 60 F. Le trésorier invite les sociétaires à régler dès que possible leur cotisation 1980 par chèque bancaire ou par virement postal au C.C.P. Association des Naturalistes, 21, Rue Le Primatice, Fontainebleau, n° 569-34 R Paris. Le récépissé des Chèques postaux tient lieu de reçu. Après le 1^{er} mars, les cotisations arriérées seront mises en recouvrement aux frais des retardataires.

ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée générale de l'Association aura lieu le DIMANCHE 20 JANVIER 1980, à 14 h. 30, au Laboratoire de Biologie végétale de Fontainebleau, Pavillon de Physiologie, Route de la Tour Denecourt. Ordre du jour: Situation morale, bilan financier, publications, périodicité du bulletin, projets d'excursions pour 1980, colloque naturaliste 1980, protection de la nature, questions diverses.

A l'issue de la séance, vers 16.00, causerie et projection de diapositives par notre ancien Président le Dr Claude Mercié: "La naissance des vipéreaux en images" (cf. Bull. ANVL 1979, 59).

EXCURSIONS

DIMANCHE 20 JANVIER 1980: Forêt de Fontainebleau/Centre. Bryologie, sous la conduite de Pierre Doignon, en liaison avec les Naturalistes parisiens. Rendez-vous 09.00 Gare de Fontainebleau (de Paris/Lyon 08.26, Fontainebleau 09.08). Retour vers 12.00.

DIMANCHE 27 JANVIER: Forêt de Fontainebleau/Centre. Foresterie, Histoire, Sciences naturelles générales sous la conduite de Pierre Bois, Pierre Doignon, Jean Vivien, en liaison avec les Amis de la Forêt. Rendez-vous 09.30 et 13.30 Carrefour de la Tour Denecourt. Bois de la Madeleine, Rocher Ketherine Mansfield, Tour Denecourt, Rocher Cassepot. Retour 12.30 et 17.30 Carrefour de la Tour Denecourt.

DIMANCHE 17 FEVRIER: Forêt de Fontainebleau/Centre. Foresterie, Histoire, Sciences naturelles générales, sous la conduite de Pierre Bois, Pierre Doignon, Jean Vivien, en liaison avec les Amis de la Forêt. Rendez-vous 09.30 ET 13.30 Carrefour de la Vallée de la Chambre/Maison forestière des Huit-Routes (Parcelles 273-274). Mont Ussy, Nid de l'Aigle (Réserve biologique), Calvaire, Quatre-Fontaines. Retour vers 12.30 et 17.30.

DIMANCHE 9 MARS: Forêt d'Armainvilliers. Dendrologie, Zoologie sous la conduite de Paul et G. Pédotti, en liaison avec les Naturalistes parisiens. Rendez-vous gare d'Ozoir la Ferrière à l'arrivée du train de Paris/Est départ 08.54. Retour gare d'Ozoir la Ferrière 17.30.

DIMANCHE 16 MARS: Forêt de Fontainebleau/Nord-Est. Sciences naturelles générales sous la direction de Claude Dupuis, en liaison avec les Naturalistes parisiens. Rendez-vous 09.15 Gare de Bois le Roi (de Paris/Lyon 08.39, Bois le Roi 09.17. Retour même gare 17.50 (Paris 18.26).

DIMANCHE 16 MARS: Forêt de Fontainebleau/Sud. Foresterie, Histoire, sous la direction de Pierre Bois et Jean Vivien, en liaison avec les Amis de la Forêt. Rendez-vous 09.30 et 13.30 Maison forestière de la Grande Vallée, entrée N de Marlotte (Parcelle 551) Etroitures, Gorge aux Loups, Ventes à la Reine, Carrefour des Naturalistes, Long Rocher. Retour 12.30 et 17.30 à la Grande Vallée.

DIMANCHE 6 AVRIL: Forêt de Fontainebleau/Centre. Mycologie, Botanique, sous la direction d'Alain Mandil et Noël Briot, en liaison avec les Naturalistes parisiens. Rendez-vous 09.20 halte SNCF de la Forêt, au Pont d'Aumale, entre les gares de Fontainebleau et Bois le Roi (de Paris/Lyon 08.39, halte d'Aumale 09.22). Retour gare de Bois le Roi 17.50 (Paris 18.26).

DIMANCHE 13 AVRIL: Les Trois Pignons/Zone Coquibus, en liaison avec les Amis de la Forêt. Rendez-vous 09.30 à Arbonne, devant le Monument aux Morts (RN 837 X D 64). Roche Feuilletée, Grotte de la Souris, Mare de Coquibus, Refuge des Amis de la Nature (déjeuner), Mont Rouget, Grande Vallée, les Cent-Marches. Retour vers 17.30.

DIMANCHE 20 AVRIL: Val de l'Essonne. Bois de Maisse, en liaison avec les Naturalistes parisiens.

DIMANCHE 20 AVRIL: Forêt de Fontainebleau/Nord. Foresterie, Histoire, Sciences naturelles générales, sous la direction de Pierre Bois, Pierre Doignon, Jean Vivien, en liaison avec les Amis de la Forêt. Rendez-vous 09.30 Carrefour de Belle-Croix. Rocher Saint Germain, Grotte aux Cristaux, Rocher Cuvier Châtillon, Roches Cuvier, Monts Saint Pères. Retour 12.30 et 17.30 à Belle Croix.

DIMANCHE 11 MAI: Vallée du Loing. Le Site de Larchant, en liaison avec les Naturalistes parisiens.

DIMANCHE 18 MAI: Forêt de Fontainebleau/Centre-Sud. Foresterie, Histoire, Sciences naturelles générales, sous la direction de Pierre Bois, Pierre Doignon, Jean Vivien, en liaison avec les Amis de la Forêt. Rendez-vous 09.30 et 13.30 Carrefour de Maintenon. Rocher d'Avon, Rocher Bouligny, Mont Merle. Retour 12.30 et 17.30 Cr de Maintenon.

DIMANCHE 8 JUIN: Val de l'Essonne à La Ferté-Alais, en liaison avec les Naturalistes parisiens.

DIMANCHE 8 JUIN: Forêt de Fontainebleau/Sud, en liaison avec les Amis de la Forêt. Rocher des Princes, Long Rocher, Mare aux Fées, Rocher Boulin.

DIMANCHE 15 JUIN: 34° Rencontre triassociations ANVL/Naturalistes parisiens/Naturalistes orléanais. Forêt d'Orléans, Sologne.

DIMANCHE 15 JUIN: Forêt de Fontainebleau/Ouest. Les Gorges d'Apremont, sous la direction de Pierre Bois, en liaison avec les Amis de la Forêt. Rendez-vous 09.30 et 13.30 Carrefour du Bas-Bréau. Retour 12.30 et 17.30 même carrefour.

DIMANCHE 29 JUIN: Val de l'Essonne à Malesherbes, en liaison avec les Naturalistes parisiens.

DIMANCHE 6 JUILLET: Val de l'Essonne à Boutigny-sur-Essonne, en liaison avec les Naturalistes parisiens.

DIMANCHE 20 JUILLET: Forêt de Fontainebleau/Nord. Monts de Fay's, Rocher Canon, Mont Saint Germain, Butte Saint Louis, en liaison avec les Amis de la Forêt.

DIMANCHE 24 AOUT: Forêt de Fontainebleau/Centre. La Réserve biologique: Gros Foutéau, Mont Chauvet, sous la direction de Pierre Bois, Pierre Doignon, Jean Vivien. Rendez-vous 09.30 et 13.30 Carrefour des Ligueurs.

DIMANCHE 21 SEPTEMBRE: Les Trois Pignons/Zone Hurlevent et Circuit Paul-Prégent en liaison avec les Amis de la Forêt, sous la direction de Pierre Bois, Pierre Doignon, Jean Vivien. Rendez-vous 09.30 et 13.30 parking de La Cambuse (ancienne propriété Vol-lard). Champfroid, Rocher de Corne-Biche, Tour Adolphe-Retté, Télégraphe de Noisy, Maisons Thomas et Poteau; Gorge aux Chats, Vallée Close. Retour 12.30 et 17.30.

SECRETARIAT

ADHESIONS NOUVELLES.- M. BONNEAU, 50 Rue Baudin, 92130 Issy lès Moulineaux; Entomologie; présenté par J. Charlie.- Xavier DELAUNAY, 12 Avenue des Carrosses, 77210 Avon; présenté par J.-P. Savarin.- Mireille LEMOINE, 44 bis Avenue Pierre-Brossolette, 71230 Montgeron; présentée par J.-P. Savarin.- Pierre PFISTER, Etudiant en Médecine, 10 Rue Aubert, 78110 Le Vésinet; Botanique, Géologie; présenté par le Secrétariat.- Bernard SCHNEIDER, 15 Chemin des Rougemonts, 91190 Gif sur Yvette; Préhistoire; présenté par J. Poi-gnant.- Maurice SIMONIN, éleveur, Epigny, Blennes 77940 Voulx; Entomologie; présenté par J. Le Mao et J. Vivien.- Marie-Paule VIGNERON, Groupe scolaire Montaigu, 77000 Melun; réinscription présentée par J.-P. Savarin.

NECROLOGIES.- Gaston RUTER: Notre collègue entomologiste Gaston Ruter, ancien inspecteur des marchés de l'Etat au Ministère des Finances, correspondant du Muséum depuis 1944, est décédé le 2 novembre 1979 le jour même de son 81^e anniversaire, puisqu'il était né le 2 novembre 1898.

Amateur éclairé, Coléoptériste érudit spécialisé dans le groupe des Scarabaeidés sur le plan mondial (il a contribué à l'étude des Cetoniidae de Madagascar et il a décrit des espèces nouvelles de Yougoslavie) sa collection comptant 30.000 spécimens a été recueillie par le Muséum de Paris où il a été chargé de déterminer, reclasser et ranger les échantillons de plusieurs familles, dont tous les Curculionidae et Cetoniidae du monde.

Familier de longue date du Massif de Fontainebleau où il chassait été comme hiver, il a publié (cf. Bull. ANVL 1977, 66) un important "Additif au Catalogue des Coléoptères de la Forêt de Fontainebleau" de François Gruardet en intégrant à ses notes les captures de nos collègues François Cantonnet, Lucien Muriaux et Jacques Chassain, lequel a continué (cf. Bull. ANVL 1979, 11) ces additifs, révisions et mises à jour de l'inventaire Gruardet. Gaston Ruter avait exposé dans nos bulletins (1972, 110) les premiers résultats de ses recherches qui se soldent par 65 espèces nouvelles pour le Massif de Fontainebleau.

L'inhumation de notre collègue a eu lieu au cimetière de Gentilly.

Georges DENIZOT: Nous apprenons de Vendôme la mort de notre savant collègue le géologue Georges Denizot, Professeur honoraire à la Faculté des Sciences de Montpellier, collaborateur principal de la Carte géologique de France, qui avait commencé sa carrière comme assistant à la Faculté des Sciences de Marseille (1929)

Depuis 1920, Georges Denizot étudiait la Géologie régionale gâtinaise et spécialement les problèmes concernant le Massif de Fontainebleau et le Val du Loing à propos desquels il ne cessa de défendre des thèses personnelles dont certaines furent contestées (nous y faisons allusion en rubrique Géologie, p. 10).

Connaissant de longue date notre Association (il nous rappelait volontiers in litteris ses longues randonnées géologiques avec son ami Paul Bouex vers les années 25), Georges Denizot a entretenu avec notre secrétariat une correspondance assidue jusqu'en 1970 en vue de ses révisions des cartes géologiques ; il se documentait à propos des coupes de subsurface intéressant le Stampien de Fontainebleau, les Poudingues de Nemours, le Calcaire de Château-Landon, les décrochements de la faille Montargis/Nemours/Grez, la tectonique régionale. Puis, comme il nous l'écrivait le 26 décembre 1972 dans une lettre sésenchantée: "J'ai terminé mes études sur la Vallée du Loing et, comme je suis très âgé, je compte ne jamais y revenir... Ce serait pour constater la destruction des paysages... Dans vingt ans la région de Fontainebleau sera un puzzle de béton, de terrains militaires, "bivouacs" de résidences secondaires, tracés d'autoroutes et aménagements de loisirs J'ai vu le même désastre sur la côte méditerranéenne et ne veux pas le revoir ici".

Ditratigraphiste et tectonicien, Georges Denizot a publié dans nos Bulletins plusieurs mémoires: "Le Stampien de Darvault et Nemours" (1961), "Sur le forage de Palteau à Château-Landon" (1966, 1968), "Le Sparnacien et les formations à chailles de la Vallée du Loing" (1970), "Le poudingue de Nemours" (1973), "Tectogénèse et disposition structurale dans le Massif de Fontainebleau" (1974), "La faille de Montargis" (1971), "La faille du Loing à l'Oligocène" (1976). Sa thèse de 1927 sur les formations continentales posait des problèmes essentiels pour Fontainebleau (cf. anal. par le Pr Lemoine in Bull. ANVL 1929); il y est constamment revenu dans ses révisions des Cargés géologiques "Fontainebleau", "Château-Landon", "Montargis" (1960-71) et les notes explicatives annexées et dans de nombreuses études et mémoires (1940-71) publiés dans les revues spécialisées.

UNE "ALLEE DES DEROY" EN FORET DE FONTAINEBLEAU.- Au cours d'une cérémonie intime, le 16 novembre 1979, le sentier situé au bornage forestier de Fontainebleau et reliant la Rue Paul-Jozon à l'Avenue du Touring-Club a été baptisé "Allée des Deroy" à la mémoire de notre regretté collègue Henri Deroy, ancien Président des Amis de la Forêt et de ses ancêtres qui, du milieu du XVIII^e Siècle jusqu'à la Restauration, contribuèrent largement à la replantation de la Forêt de Fontainebleau. La plaque fut dévoilée par un petit-fils du disparu, en présence de nos collègues François-Didier Gregh, Président des Amis de la Forêt, Henri Flon et Pierre Bois, secrétaires; de notre Président François du Retail, de Henri Froment, vice-Président; Pierre Doignon, secrétaire-trésorier; de Jean Vivien, ancien Président, et de Jean-Paul Savarin, administrateur. Le Président Gregh plaça cette cérémonie sous le signe du souvenir, de la reconnaissance et de l'amitié.

CONTACTS ENTOMOLOGIQUES.- L'Association des Coléoptéristes de la Région parisienne (Vice-Président Roger Vincent, 2 Impasse Mousseau 93400 Saint-Ouen; tél. 255 75-50) propose de prendre contact avec les entomologistes de notre Association "afin d'envisager ensemble d'éventuelles possibilités de rapprochement par informations, excursions, conférences, etc. ".

COLLOQUE SUR L'EAU A BOURRON-MARLOTTE.- Un important colloque sur l'eau s'est tenu à Bourron-Marlotte le 30 novembre 79. Il y fut traité des problèmes de Géologie, d'Hydrologie régionale, des nappes et champs captants, de la protection des eaux, des pollutions, du traitement des eaux, etc., avec le concours des spécialistes du BRGM, du Bassin Seine-Normandie, de notre collègue Henry Flon, en présence de nos collègues François-Didier Gregh, Maire-adjoint de Thomery, Henri Froment, Jacques Patin et de nombreux notables.

CREATION DE L'ASSOCIATION FRANCAISE D'ARCHEOLOGIE MEROVINGIENNE.- Fondée le 15 avril 1979, l'Association française d'Archéologie mérovingienne se propose de "favoriser, soutenir et provoquer les études d'archéologie mérovingienne... par des publications scientifiques, périodiques ou non". Le siège est à Paris, 29 Rue de Sévigné 3°. Le premier ouvrage patronné par l'Association est l'oeuvre de son secrétaire Patrick Périn: "La datation des tombes mérovingiennes" (en souscription jusqu'au 31 janvier 80, 150 F) Signalons que ce groupement compte deux seine-et-marnais à son bureau, tous deux vice-présidents: notre collègue Gilbert-Robert Delahaye, qui a concouru à diverses fouilles de sites haut-médiévaux et travaille depuis plusieurs années sur la typologie et la chronologie des sarcophages mérovingiens; et José Ajot, auteur de fouilles sur les sites mérovingiens des régions de Chelles et de Lagny. Adhésion à l'Association: 20 F.

ECHANGES DE PUBLICATIONS.- Le Centre de documentation du Muséum de Rouen, 198 Rue Beauvoisine 76000 Rouen, édite désormais les "Actes du Museum de Rouen" et en assure le service à notre secrétariat en échange de nos Bulletins. Ces derniers étaient servis jusqu'alors à la Société des Amis des Sciences naturelles de Rouen, dont le bulletin ne paraît plus.

Le "Centre parmanent d'initiation à l'Environnement d'Alsace", en collaboration avec les associations ornithologiques et naturalistes régionales, réédite la Revue Ciconia à raison de 3 fascicules par an et en propose l'échange avec nos bulletins. Ciconia (Rédacteur en Chef Yves Muller, 28 Rue Vauban, 57230 Bitché) publie des articles originaux et informations sur les Oiseaux et Mammifères d'Alsace.

REEDITION DE TROIS OUVRAGES HISTORIQUES SUR LA FORET DE FONTAINEBLEAU.- Nos adhérents peuvent trouver à la Librairie Michel Chabosy, 49 Rue Grande à Fontainebleau, les ouvrages ci-après en réédition/photoreproduction:

"Description historique des château, bourg et forêt de Fontainebleau", par Pierre Guilbert; édition de 1731; tirage 500 exemplaires; prix 300 F.

"Histoire de la Forêt de Fontainebleau", par Paul Domet; édition de 1873; tirage 500 exemplaires; prix 140 F.

"Dictionnaire historique et artistique de la Forêt de Fontainebleau", par Félix Herbet; édition de 1903; tirage 250 exemplaires; prix 190 F.

CONFERENCES.- Au Théâtre de Fontainebleau, à 17 et 21 h.: Vendredi 25 janvier: "La Corse", récit et films par Louis Panassié; jeudi 7 février: "Dans la brousse sud-africaine", récit et film par Freddy Boller; mercredi 5 mars: "Trésor de la Colombie", commentaires et multivision par Gérard Civet; mercredi 16 avril: "Caméra buissonnière à la Réunion", récit et film par Loïc Lebrun.

PUBLICATIONS DE L'ASSOCIATION

Sont disponibles à notre secrétariat les ouvrages et separata d'études suivants
(Les frais d'expédition sont inclus dans le prix indiqué).

Répertoire de bibliographie analytique de tous les travaux de Sciences naturelles et d'Histoire concernant le Massif de Fontainebleau et la Basse Vallée du Loing (Plus de 8000 références), par P. Doignon.....	F.	25
Travaux des Naturalistes "La Forêt de Fontainebleau" (12 tomes, 1500 pages; références par disciplines dans le "Répertoire); le tome....	F.	25
Les Oiseaux du Massif de Fontainebleau, par J. Vivien et P. Doignon.....	F.	15
Catalogue des Lichens de la Forêt de Fontainebleau, par J.-C. Boissière...	F.	15
Les Papillons du Massif de Fontainebleau, par J. Vivien et P. Doignon.....	F.	15
Problèmes écologiques et pratiques de boisement artificiel des vides et de substitution d'essences en Forêt de Fontainebleau, par C. Jacquiot...	F.	10
Cantons et lieuxdits de la Forêt de Fontainebleau, par L. Weil.....	F.	10
Le Mésoclimat forestier de Fontainebleau, par P. Doignon (3 fascicules)...	F.	25
Fond et tréfond de la Forêt de Fontainebleau (Géologie), par H. Dalmon....	F.	20
Stratigraphie et tectonique profondes du Massif de Fontainebleau et de la Vallée du Loing, par P. Doignon.....	F.	15
Les gros mammifères de la Forêt de Fontainebleau, par H. Dalmon.....	F.	20
Les animaux sauvages de la Vallée du Loing, par H. Dalmon.....	F.	10
Les puces de la Vallée du Loing et de la région de Fontainebleau, E. Séguéy	F.	10
Comptage dendrologique des vieux chênes de la Réserve biologique de la Forêt de Fontainebleau (âge et mensurations), par P. Doignon.....	F.	10
Catalogue des Insectes Coléoptères de la Forêt de Fontainebleau (3000 espèces), par F. Gruardet (avec supplément).....	F.	25
Catalogue des Insectes Hétéroptères du Massif de Fontainebleau et de la Vallée du Loing, par M. Royer.....	F.	10
Les Moustiques de la Forêt de Fontainebleau et des environs, par E. Séguéy.	F.	20
Les Diptères de la Forêt de Fontainebleau, par E. Séguéy.....	F.	15
Les Mouches domestiques de la Vallée du Loing, par E. Séguéy.....	F.	10
Les insectes parasites des Mammifères sauvages à Fontainebleau, E. Séguéy...	F.	15
Les Coléoptères attachés au Pin en Forêt de Fontainebleau, par A. Méquignon	F.	20
Remarques sur quelques plantes de la Forêt de Fontainebleau, par P. Jovet.	F.	10
Le Prébois de Chêne pubescent en Forêt de Fontainebleau, par R. Gaume.....	F.	10
Les essences ligneuses de la Forêt de Fontainebleau, par L. Weil.....	F.	10
La flore des étangs du Gâtinais français, par P. Chouard.....	F.	10
Catalogue des arbres et arbustes de la Forêt de Fontainebleau, par L. Weil.	F.	10
Les sables siliceux à <i>Corynephorus canescens</i> et les sables calcaires secs à <i>Silene otites</i> et <i>Veronica spicata</i> à Fontainebleau, par R. Gaume.....	F.	15
Flore mycologique du Massif de Fontainebleau (2700 espèces), P. Doignon...	F.	15
La faune du Massif de Fontainebleau, par P. Doignon.....	F.	10
Les arbres curieux de la Forêt de Fontainebleau, par L. Weil.....	F.	10
Le site de Larchant (Géologie, Hydrologie, Botanique, Préhist.), P. Doignon	F.	10
Bibliographie des travaux préhistoriques pour le Bassin du Loing, par A. Nouel et M. Royer.....	F.	10
Bibliographie des travaux galloromains pour le Bassin du Loing, id.....	F.	10
Nécessité des Réserves biologiques en Forêt de Fontainebleau, H. Dalmon...	F.	15
Recherches hydrologiques en Forêt de Fontainebleau, par P. Malherbe.....	F.	10
La Vipère en Forêt de Fontainebleau, par H. Dalmon.....	F.	10
Le Marais d'Episy (évolution, flore, faune), par J. Vivien.....	F.	10
La Préhistoire dans le Gâtinais fontainebleaudien, par P. Doignon.....	F.	15
Bibliographie des travaux concernant l'art rupestre préhistorique du Massif de Fontainebleau, par P. Doignon.....	F.	10
Etudes sur la commune de Recloses (Grottes, flore, faune, archéologie)....	F.	15
Recherches sur les Protozoaires des mares en Forêt de Fontainebleau.....	F.	15
Le dessin de deux cervidés gravés en Forêt de Fontainebleau, par F. Ede...	F.	10
Catalogue des Muscinées de la Vallée du Loing, par P. Duclos.....	F.	10
Les récoltes bryologiques du Dr Camus à Fontainebleau, par R. Gaume.....	F.	10

PROTECTION DE LA NATURE

A PROPOS DES COUPES DE REGENERATION ET DES CHASSES EN FORET.— Si la pratique des coupes rases suivies de repeuplements artificiel a abouti dans toutes les forêts (Fontainebleau, Compiègne, Dreux, Châteauneuf en Thymerais, etc.) à l'anéantissement pour de longues années de la végétation forestière, la régénération naturelle par coupes progressives assure la pérennité de la forêt, mais rencontre parfois des difficultés. C'est ainsi que dans les forêts du Nord et du Nord-Ouest du Bassin parisien la régénération du Hêtre est souvent mise en échec par la disparition des fâmes au cours de l'hiver.

Cette disparition est due d'une part à la prédation par les pigeons, les Pinsons et surtout les petits rongeurs, mulots et campagnols dont les populations se multiplient en hiver si la fâinée est abondante, et d'autre part, sous climat humide, à la destruction par des champignons parasites. Le forestier doit donc intervenir pour aider la régénération, par exemple en récoltant les fâmes pour les conserver pendant l'hiver et les ensementer au printemps. La régénération naturelle permet d'assurer le remplacement d'un peuplement arrivé au terme de sa révolution par un peuplement nouveau.

Ces opérations de régénération s'échelonnent sur une durée d'une quinzaine d'années et aboutissent par conséquent à créer des peuplements réguliers, équiennes à une dizaine d'années près. Pour le Hêtre, la révolution généralement adoptée est de 120 ans, bien que la longévité de cet arbre soit de l'ordre de 300 ans. Si la futaie régulière est pleinement acceptable sur le plan écologique, elle offre l'inconvénient de provoquer des changements rapides du paysage forestier des parcelles régénérées. Dans les forêts où les considérations esthétiques sont primordiales, il conviendrait de substituer au mode de traitement en futaie régulière celui en futaie jardinée. Ce mode maintient la forêt dans un état très proche de la forêt naturelle.

La régénération n'entraîne pas de coupes étendues et les peuplements irréguliers, composés d'arbres de tous âges, conservent en permanence le même aspect. En ce qui concerne la production, la forêt jardinée ne présente aucun désavantage par rapport à la futaie régulière et, de plus, elle résiste mieux aux tempêtes et aux invasions d'insectes. Il serait souhaitable que l'ONF s'orientât vers une politique d'aménagement tendant à généraliser le traitement jardiné dans les forêts ayant une valeur esthétique et où par conséquent il convient d'éviter les changements brusques dans les paysages forestiers.

Sur la chasse: En ce qui concerne le petit gibier (lapin, lièvre, etc.) les prédateurs: renards, mustélidés, rapaces nocturnes et diurnes, peuvent assurer l'équilibre de la faune et il est donc possible de supprimer la chasse. On peut citer à cet égard l'exemple de ces forêts comme celle de Villefermoy où, pendant la guerre, l'interdiction de la chasse par les autorités ennemies, entraînant ipso facto l'arrêt de la destruction des carnivores, a abouti à l'arrêt de la pullulation du lapin. La conséquence a été la survie des semis de Chêne que les lapins ne dévoraient plus, et la renaissance de la forêt qui, avant la guerre, évoluait vers une forêt de Tilleul à petites feuilles, seule essence respectée par le lapin.

Pour le grand gibier (cerf, chevreuil, sanglier) au contraire, la disparition des grands carnivores (loup, lynx) seuls capables de maintenir l'équilibre de la grande faune, rend nécessaire l'exercice de la chasse pour la sauvegarde de la forêt. L'expérience des parcs nationaux américains où les grands carnivores avaient été éliminés pour des raisons de sécurité a montré que la pullulation du grand gibier aboutit à la destruction de la forêt. On doit souligner d'ailleurs que l'apport de fourrage pour nourrir les grands animaux ne résoudrait pas la question. En particulier les recherches, notamment celle de l'Ecole de Zurich, ont montré que le Chevreuil a besoin d'une nourriture ligneuse qui lui est fournie par des rameaux d'arbres ou d'arbustes. Les fibres ligneuses, non digestibles, sont néanmoins indispensables en constituant un "ballast" sans lequel la rumination est perturbée, entraînant le dépérissement et la mort de l'animal.

A cet égard, la forêt jardinée où sont maintenus de nombreux arbustes et arbrisseaux (ronces, viorne, sureau, etc.) dont les pousses, très riches en protéines, fournissent en même temps le matériel fibreux indispensable, est particulièrement favorable à la grande faune. L'équilibre doit être assuré par un plan de chasse rationnel limitant la population de grands animaux à un effectif compatible avec l'intégrité des peuplements forestiers. Malgré les campagnes qui se sont développées contre la chasse à courre, il faut souligner que ce mode de chasse est très proche de la chasse naturelle par une meute de loups. Contrairement à ce que la propagande veut faire croire, cette chasse n'est d'ailleurs pas uniquement un divertissement de gens riches. Les chasses à courre sont suivies

avec intérêt par un nombreux public de connaisseurs qui en commentent avec animation des péripéties, de même que les milliers de spectateurs d'un match de foot-ball se passionnent pour les prouesses de 22 joueurs. En dehors de la chasse à courre, la chasse à tir pratiquée suivant un plan de chasse rationnel, tout particulièrement la chasse sélective en honneur en Allemagne assure de manière satisfaisante l'équilibre de la grande faune et de la végétation forestière.

Clément JACQUIOT.

HOMMAGE A FRASER DARLING. - Le 24 octobre 1979, la BBC annonçait la mort du Dr Fraser Darling. Tous les naturalistes, et en particulier ceux qui ont pris une part active à la fondation de l'Union internationale pour la Protection de la Nature en 1948 à Fontainebleau, ont gardé le souvenir de cet éminent écologiste, pionnier de la défense de la nature, et dont l'oeuvre scientifique est considérable.

Comme tous les naturalistes étrangers qui ont eu l'occasion de visiter le Massif de Fontainebleau, en particulier ceux qui avaient participé à l'excursion du 3 octobre 1948, il avait été frappé par la richesse que représente cette forêt pour l'ensemble des sciences biologiques, et rendu hommage à ceux dont l'action persévérante avait permis la sauvegarde de ce patrimoine scientifique.

Je me souviens qu'avec quelques-uns d'entre nous il avait participé, en marge du programme officiel de la Conférence internationale, à une excursion nocturne pour écouter le brame des cerfs. Nous l'avons conduit sur le plateau de Franchard où, comme nous l'avions prévu, il a été possible d'entendre plusieurs cerfs. Il avait beaucoup apprécié cette excursion concernant un sujet d'études qui l'intéressait particulièrement et sur lequel il avait publié un excellent ouvrage: "A herd of red deer" (Une harde de Cerfs).

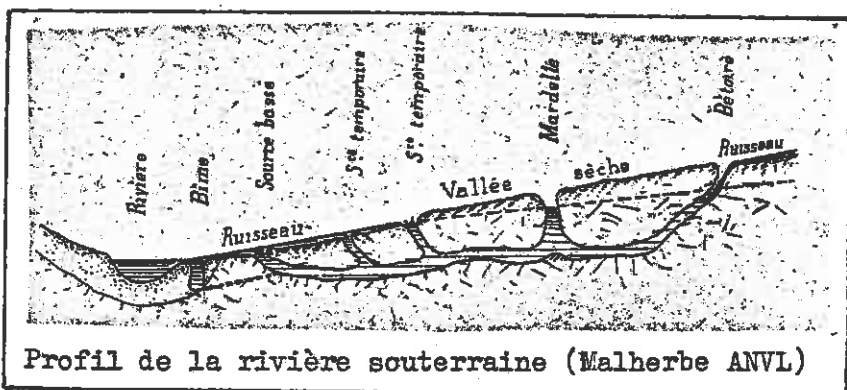
En 1969, Fraser Darling avait tenu à participer à la cérémonie commémorative de la fondation de l'U.I.P.N. et avait exprimé sa joie de se retrouver à Fontainebleau avec plusieurs des naturalistes qu'il y avait rencontrés en 1948. A la valeur scientifique s'ajoutait chez Fraser Darling de grandes qualités humaines qui s'exprimaient dans la chaleur et la délicatesse de sa correspondance avec les biologistes qui l'avaient accueilli à Fontainebleau.

Cl. J.

LA RIVIERE SOUTERRAINE DE LA FORET DE MONTARGIS MENACEE. - Utilisant les travaux anciens de nos fondateurs Henri Dalmon et Paul Malherbe (Bull. ANVL 1925, 108-113) concernant le régime hydrologique de la région, l'Association intercommunale pour la protection des sites du Gâtinais (Roger Jolly, P. Pascal) et l'Association de défense de La Chapelle Saint Sulpice à Ferrières en Gâtinais (J. Guerville, P. Pauchet) ont entrepris une action visant à combattre le projet d'implantation d'un lotissement dit "Les Pentes de La Chapelle" et d'un bassin de décantation de 8000 m³ sur 50 ares qui recueillerait les eaux usées de quatre communes, celles du lotissement prévu et celles du ruissellement contaminé

de la Nationale 60 pour les drainer par la rivière souterraine longeant le fond de la vallée sèche qui traverse la Forêt de Montargis et alimente au delà plusieurs cressonnières de Puy-la-Laude.

La pollution de cette rivière souterraine aurait de graves conséquences sur les peuplements de la forêt, ainsi que nous l'ont exposé sur place les ingénieurs forestiers lors de notre excursion du 29 septembre 1979 (cf. Bull. ANVL 1979,

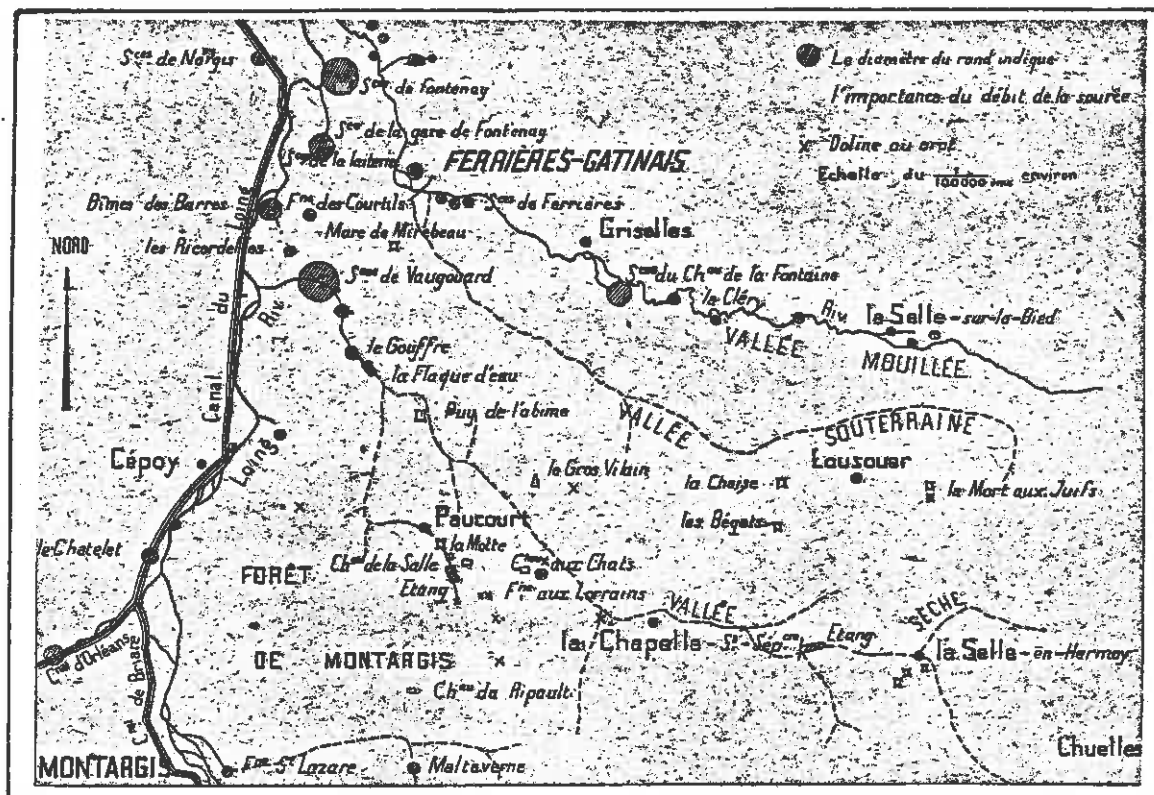


Profil de la rivière souterraine (Malherbe ANVL)

pp. 124-125). Un dossier a été constitué -auquel sont jointes photocopies des travaux de nos fondateurs- et des interventions sont en cours car l'étude technique est commencée pour l'implantation de la station d'épuration en lisière de la forêt domaniale. De plus, la rivière souterraine drainerait la pollution de trois usines, les eaux du futur hôpital de Montargis et d'un garage, ce qui provoquerait des inondations de parcelles forestières.

La vallée sèche s'étend de Chuettes au Bouttoin. La rive droite du Loing, au confluent de la Cléry, est bordée d'un plateau recouvert d'argile à silex très peu accidenté

qui porte, à l'amont, les 4000 ha de la Forêt de Montargis. Ce plateau est sillonné par deux vallons secs dont les têtes rejoignent, l'une la Cléry en face Ferrières, l'autre le Loing au delà du Château de Vaugouard en entamant le soubassement de craie. A cet endroit jaillit une forte source en rapport avec le périmètre jalonné par le vallon sec. Le cours de la rivière souterraine, indiqué par la vallée sèche, se révèle par des regards naturels: mardelles, sources. On trouve aux environs de Paucourt "l'Entonnoir" et différentes fissures d'engouffrement. Le "Puy de l'Abîme" est une superbe mardelle typique.



Enfin, la source de Vaugouard est la résurgence des eaux infiltrées ou engouffrées sur tout le périmètre du plateau depuis Chuettes, La Salle en Harmois, La Chapelle Saint Sulpice et Paucourt. Toutes ces résurgences -et la rivière souterraine- ont des débits variables en fonction du régime pluviométrique. Les perturbations et pollutions n'en seraient que plus sournoises et imprévisibles en cas de restructuration artificielle.

EN VAL DU LOING. - Deux associations de protection des sites ont tenu récemment leur assemblée générale:

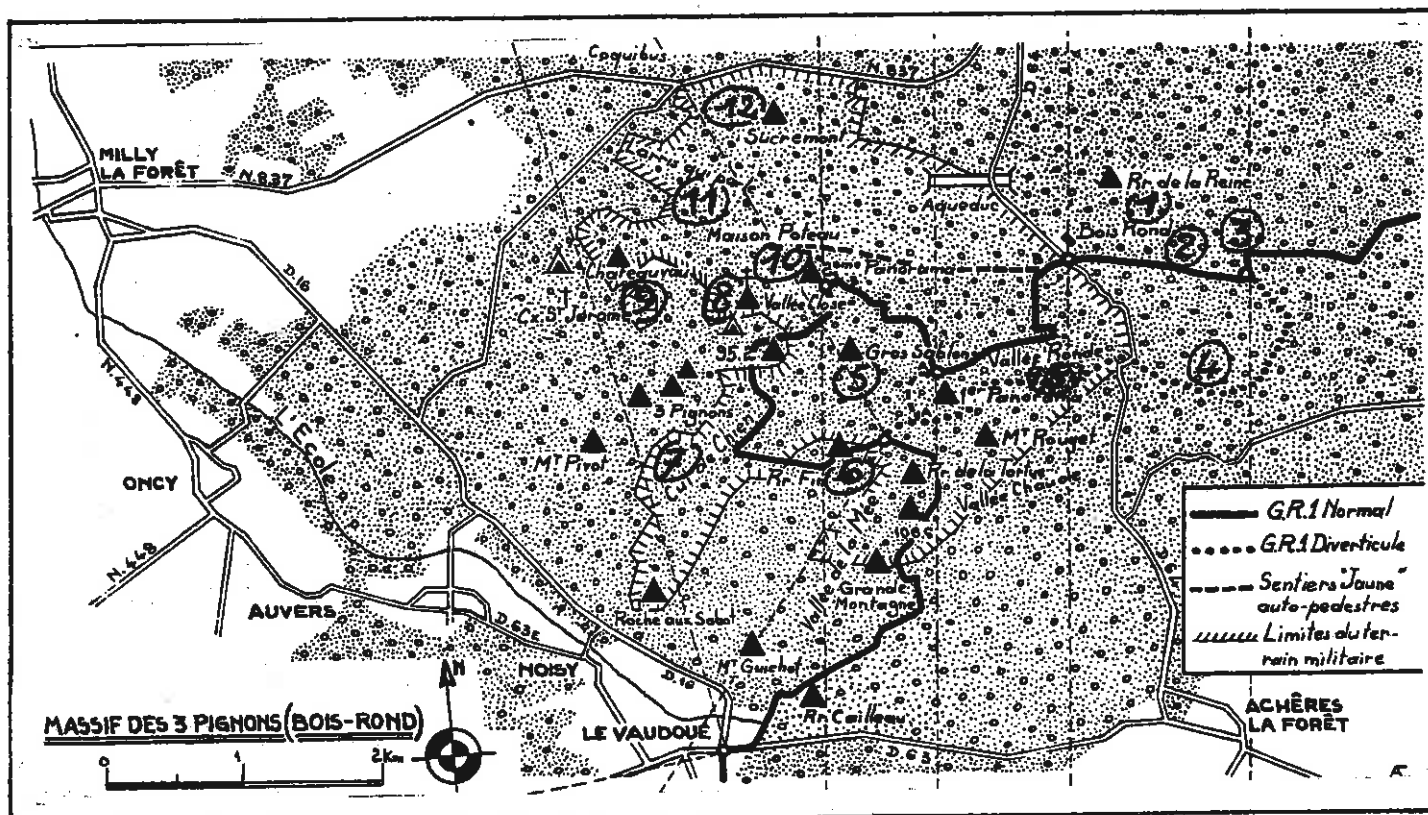
L'Association de défense de la Vallée du Loing et des sites environnants (Président M. Charles) s'est préoccupée de préserver les réserves naturelles d'eau; elle souhaite faire aboutir un dossier de protection efficace contre la pollution causée par les extractions de graviers qui mettent à nu la nappe phréatique ou la détruisent par infiltration. Une nouvelle carrière menace les puits et captages à Bourron, Montigny et même celui de la Ville de Paris, qui suit de près et appuie ces interventions en liaison avec le Pr P. Lafitte, géologue, et le Pr Lépine, responsable de l'hygiène pour la Ville de Paris. Une demande de dérogation au classement du site émane de plus de la Société des carrières de l'Essonne et du Loing en vue d'ouvrir une gravière de 70 ha à Montcourt qui raserait une des dernières zones boisées qui restent dans ce secteur; elle aussi menacerait de pollution les puits et captages à Grez, Montcourt et La Genevraye.

L'Association de sauvegarde des sites de Montigny sur Loing (Président M. Daric), de son côté, a envisagé, en présence de nos collègues François-Didier Gregh, Henry Flon et Henriette Virion d'obtenir les réaménagements et les reboisements des zones affectées par les exploitations sans attendre la fin des travaux. Une attention particulière a été apportée aux menaces de destruction des espaces boisés et à la préservation des zones formant la couronne de la Forêt de Fontainebleau. Le problème de l'aérodrome d'Episy a fait l'objet d'un échange de vues notamment au regard des zones de silence de la Forêt de Fontainebleau. Le Président Daric a rappelé l'intérêt de maintenir une liaison étroite avec les associations voisines poursuivant des objectifs similaires.

GÉOLOGIE

DES HYPOTHESES NOUVELLES (ACTION EOLIENNE, TECTONIQUE DES DIACLASES) PRENNENT LE RELAI DE LA THEORIE DUNAIRE POUR EXPLIQUER LA GENESE DES GRES DE FONTAINEBLEAU ET LEURS ALIGNEMENTS.- Dans la série des Guides géologiques régionaux, les Editions Masson viennent de publier un nouveau volume "Paris et environs. Les roches, l'eau et les hommes" (176 p., 65 fig., cartes, plans, photos, 1979) dirigé par Ph. Diffre (BRGM) et notre collègue Charles Pomerol (Professeur Univ. Paris-VI) qui ne fait pas double emploi avec le Guide "Bassin de Paris" réédité en 1974 (cf. Bull. ANVL 1975, 48-49).

Si peu double emploi que l'on y trouve la première diffusion à grand tirage destiné au public des nouvelles théories géologiques concernant la genèse des grès de Fontainebleau et de leurs alignements, illustrées par trois itinéraires pédestres inédits décrits (pp. 155-161) par un de ces théoriciens, Daniel Obert (Laboratoire de Géologie structurale, Univ. Paris-VI) aux Trois Pignons, en Forêt domaniale (Belle Croix, Haut Mont, Mal - montagne, Long Rocher) et au Golfe de Larchant.



La théorie dunaire: Depuis plus de 40 ans qu'elle a été développée, expliquée et quasi officialisée par Henriette Alimen dans sa thèse (1936), la théorie dunaire était admise par à peu près tous les géologues et enseignée dans les universités.

Dès 1837, de Roys avait remarqué des ondulations à Bourron entre le Sable de Fontainebleau et la calcaire lacustre qui le surmonte. Deux ans plus tard (1839) d'Archiac en concluait que "les couches calcaires se sont déposées dans des dépressions accidentelles des sables". Tournauer (1872) s'en tenait encore là. Or, Melleville avait amorcé (1843) l'explication dunaire: "Les puissants terrains sableux se sont accumulés à la manière de dunes en collines longues", mais cet auteur pensait bizarrement "à des sources jaillissant du fond du Bassin parisien". Dollfus a précisé (1894-1911): "Les sables de Fontainebleau se comportent comme d'anciennes dunes alignées en cordons sur plusieurs rangées parallèles, concentriquement en étapes de retrait de la mer", mais il a dissocié les alignements gréseux des axes anticlinaux -suivi en cela par Barré (1902)- alors que Denizot (1927) fait coïncider et superpose la formation des dunes (éolisation) avec la direction générale du rivage (tectonique).

C'est Henriette Alimen (1936) qui a donné ses lettres de noblesse à la théorie dunaire tandis que Henri Dalmon observe (1932) qu'en plus des discontinuités originelles "produites lors de la solidification du grès, il existe dans la masse des diaclasses acquises; toute la table rocheuse est fracturée comme une banquise de multiples craquelures".

H. Alimen explique: "La topographie de la surface structurale du Stampien est celle

d'un régime dunaire établi en période d'émersion avant l'envahissement de la région par les eaux du Lac de Beauce. Des vents dominants constants ont remanié la surface du sable et a édifié un système dunaire au sommet duquel les grès de sont formés pendant les phases d'émersion du sable". Abrard (1950) entérinait encore purement et simplement ces données.

Le Professeur René Balland, qui connaissait bien le Massif de Fontainebleau -et notre Association dont il dirigea des excursions- expliquait ainsi l'origine des grès dans son Cours de Sciences naturelles classiques (Classe de 4^e) (Obré, 1953): "A la partie supérieure des Sables de Fontainebleau, le grès se présente en bandes parallèles du NW au SE; ils correspondent au sommet des anciennes dunes. Dans les chenaux séparant les dunes s'accumulèrent les eaux douces; elles pénétrèrent alors dans les sables très perméables et remontèrent (action "per ascensum") vers le sommet des dunes où se produisait une intense évaporation. Un peu de silice dissoute dans les régions supérieures soumises à l'évaporation cimentait les grains de sable et dorma ainsi les bancs de grès".

Encore en 1970, la Notice de Georges Denizot accompagnant l'édition la plus récente de la Carte géologique au 1/50.000^e "Fontainebleau" (BRGM) explique (p. 5): "Les grès se répartissent dans la Forêt de Fontainebleau en bandes alignées. Rejetant les théories d'origine tectonique ou de ravinement, ces bourrelets en contre-haut des interbandes lagunaires sont considérés comme des dunes constituées au retrait de la mer Stampienne".

On trouve une bonne synthèse de cette théorie dunaire dans les éditions successives de l'ouvrage "Le Massif de Fontainebleau" de notre ancien Président Jean Loiseau (Ed. 1970, I, pp. 92-125, fig., phot.) qui expose d'ailleurs quelques-unes des observations faisant toujours problème et qui provoquent justement à l'heure actuelle la révision de l'hypothèse dunaire sur la genèse des alignements gréseux, à commencer par les irrégularités de ce x-ci. "Si l'on observe l'orientation des dunes de Fontainebleau, écrit Jean Loiseau, nous pouvons remarquer que l'orthogonale -perpendiculaire à la ligne de crête- est sensiblement N-S alors que celle des dunes littorales actuelles est orientée W-E, direction du vent dominant. Il faut donc supposer que le vent avait un régime général N-S au retrait de la mer Stampienne; mais on observe également des houles dunaires littorales parallèles au rivage et suivant plus ou moins les orientations de ce dernier, ce qui permettrait d'expliquer certaines variations dans l'orientation des crêtes dunaires fontainebleaudiennes".

Fait également problème l'affaiblissement des ondulations de surface sur les platiers S du massif, comme si le relief était inversement proportionnel à la vitesse de retrait -géologique- de la mer; au centre du massif, les platiers dunaires sont plus étroites. Problème encore la présence d'alignements du grès en saillie au dessus -jusqu'à 10 m- de l'altitude du calcaire lacustre de Beauce déposé donc postérieurement aux sables marins. Et aussi une grésification fréquente en nodules à l'intérieur du dépôt stampien, sur la pente des dunes, que l'on a du faire coïncider pour chaque cas avec une courte séquence d'émersion. Et encore l'existence fréquente d'une lentille de sable stampien particulièrement fin et pur, fluent, de 0.50 à 1 m par dessus la table de grès pour laquelle il a fallu supposer l'amorce d'un second régime dunaire après grésification. Autant d'anomalies -il y en a d'autres- qui justifient la révision contemporaine des données.

Théorie des plissements post-Stampiens: Hébert (1855) suivi par Munier-Chalmas (1893) a pensé que les Sables de Fontainebleau se sont plissés après leur dépôt en formant des synclinaux; les bancs de grès coïncideraient alors avec les lignes tectoniques. Reprise par Raimond (1903), Haug (1908-11), Bergeron (1913), cette hypothèse fut celle de l'enseignement en Sorbonne pendant plusieurs dizaines d'années. Georges Denizot a d'ailleurs fait état -pour nier leur rôle- d'influences tectoniques (cf. Bull. ANVL 1974, 32-33): "Lors de la transgression stampienne s'est produit la phase dunaire, passage du régime marin au régime lacustre. Se constituèrent alors des alignements de grès qui sont indépendants des mouvements tectoniques contemporains et consécutifs, les directions n'ayant pas de coïncidence".

Les théories contemporaines: Rôle des diaclases et de l'éolisation: Repensant le problème et refusant l'hypothèse dunaire, Daniel Obert (1974) attribue l'alignement des grès à l'influence de diaclases ordonnées, c'est-à-dire à la tectonique, revenant aux idées de Munier-Chalmas et aussi à quelques données de Daubrée (1879) et de Martel qui soulignait (1910) "l'importance des fissurations des grès de Fontainebleau, fissuration verticale et intense par des diaclases entrecroisées". Précisons qu'il n'est pas question de ressusciter l'indéfectible position de Belgrand (1869) et de Martel (1910) qui voyaient dans les alignements de grès l'œuvre de courants d'érosion fluviale diluvienne

au Pliocène en ajoutant: "La direction NW-SE est conditionnée par la pente générale du bassin; là où les grès manquent en Forêt de Fontainebleau, c'est qu'ils ont été charriés par un courant d'eau d'une violence inouïe". Douvillé (1886) avait adopté ces vues, mais attribuait le modelé de la surface des sables à des courants d'eau Oligocènes contemporains de dépôt marin; selon lui, les alignements parallèles auraient donc existé au moment du retrait de la mer. C'était la théorie des courants érosifs.

Après Daniel Obert, plus récemment, Yvette Dewolf (Institut de Géographie) et M. Mainguet (1976), sans rejeter l'épisode tectonique, le font précéder d'une séquence d'ablation éolienne pendant laquelle le vent dominant d'orientation WSW-ENE aurait creusé des couloirs parallèles, les grésifications se développant préférentiellement dans les parties hautes des crêtes en zone de forte évaporation.

Il semble donc que plusieurs paramètres des anciennes théories (tectonique, diaclases, éolisation, évaporation) ne soient pas totalement discrédités. Les excursions décrites par Daniel Obert dans le nouveau Guide de Paris conduisent à des sites où il a observé confirmation de ces "événements" géologiques fontainebleaudiens: Les itinéraires permettent d'observer un certain nombre de particularités des grès de Fontainebleau: Stratification souvent apparente où l'on distingue deux zones dans la couche de grès: une zone inférieure de bancs minces à stratifications obliques ne dépassant pas 2 m d'épaisseur; une zone supérieure au contraire massive pouvant atteindre 6 à 8 m; les deux ne sont pas toujours présentes simultanément. Placages quartzitiques recouvrant parfois les parois de grès verticales et leur donnant un aspect marmoréen (grès lustré); ils sont localisés le long des diaclases morcelant la couche de grès et mis à jour lors de sa dislocation. Desquamation polygonale recouvrant certains blocs d'un réseau en creux; les mailles de ce réseau s'étirent parfois jusqu'à donner une surface d'aspect plissé; l'origine de cette curiosité reste inconnue, "énigmatique", précise le guide (cf. P. Doignon, "Une énigme: Les pseudosquames polygonales des grès de Fontainebleau"; Bull. ANVL 1973, 5-9, 6 fig.).

Aux Trois Pignons/Nord, Daniel Obert constate "l'origine des grésifications, le rôle des diaclases morcelant la table de grès, l'évolution morphologique de la région, les rapports géométriques entre sable, grès et calcaire d'Etampes qui les recouvre". Voir la carte p. 9 pour le repère des lieuxdits.

Au pied Sud du Rocher de la Reine (1) Plaine de Bois Rond, vers la cote 84.8 (Carte IGN/ONF), "l'allongement WNW-ESE de cette chaîne est du probablement, comme pour les allongements similaires des autres bandes gréseuses bellifontaines, à la disposition initiale des masses gréseuses, mais aussi à la fracturation qui les affecte, provoquant l'écroulement des bordures N et S, cette fracturation étant, ici, NW-N (exactement N 110/N 120)".

Au Sud-Est de cette zone, à 75 m E environ de Bois Rond (2) la bordure W de la platière est entaillée d'anciennes grésières; en suivant le front de taille vers l'E, on constate que "la couche gréseuse dont l'écroulement a donné naissance aux chaos, s'amenuise et disparaît. Le Calcaire d'Etampes qui repose sur le grès plus à l'W, repose ici directement sur le sable de Fontainebleau. On arrive ainsi à observer la grésification du sable en lentilles; il est beaucoup plus rare de voir les bords N et S de ces lentilles, au moins pour les plus épaisses d'entre elles, car ils sont presque toujours écroulés".

En continuant vers l'E, on arrive au bornage de la forêt domaniale sensu stricto, aux platières de la Touche aux Mulets (3); en suivant vers le SW, on voit que la platière disparaît sous un placage de Calcaire d'Etampes lui-même partiellement masqué par des sables soufflés. "L'entablement calcaire repose sur un banc de grès qui paraît déjà disloqué".

En continuant à suivre le bornage au S, on arrive à la platière du Bois du Rocher (4) contre la parcelle forestière 630. Ici, "les diaclases fracturant la table de grès sont NE (exactement N 130) et en saison humide une mare se forme au SE du sentier, mais lorsque les diaclases ne sont pas ouvertes, la table de grès demeure imperméable".

Pour se rendre aux Gros Sablons (5), on parcourt chaos et platières "où les diaclases prennent des directions variées" (N 45, N 155, N 195, N 130). Au Rocher des Gros Sablons, dans le chaos E, repérer, à gauche du dernier rocher du circuit fléché en vert, le dernier rocher fléché en noir: il présente "un pli étonnant résultant du glissement des sables non encore grésifiés". A l'entour, "d'autres figures sédimentaires de même origine (plis, boules) moins spectaculaires" peuvent être observées sur les roches avoisinantes.

Au Rocher Fin (6), on observe des débris de grès à ciment ferrugineux.

Au Rocher des Potets (7), le flanc Sud présente un abri sous roche orné de gravures rupestres (cannelures, rouelles) bien connu des Préhistoriens.

Du point de vue du Monument de la Résistance (Croix de Lorraine) dominant la Vallée Close (8), "le regard embrasse la totalité du cirque des Trois Pignons. Aucun alignement n'y est plus décelable; le désordre coïncide, comme au Bois du Rocher (4), avec la dispersion d'une orientation des diaclases fissurant les tables de grès qui sont, ici, à N 80 dans la platière supportant le monument. "Partout où l'allongement WNW-ESE des bandes gréseuses résiduelles n'est plus décelable, on constate une dispersion de l'orientation des diaclases; il semble donc que le rôle de ces dernières dans l'élaboration de la morphologie actuelle soit prépondérant".

A 150 m à l'W du monument, au S de la cote 123.6, on remarque sur la platière, au SE de Chateauveau (9), des blocs perchés dont certains présentent une stratification qui dénote de forts pendages. "Ce sont les reliques écroulées d'un niveau de grès plus élevé que les platières actuelles".

Au Nord de la Maison Poteau (10), le Carrefour 117.2 marque la limite de deux zones: Au S la lande à Callune et bouleaux; au N la Chênaie pubescente typique. Notre collègue phytosociologue Marcel Bournérias ajoute, dans la description de cette excursion du Guide géologique, que cette Pubescentaie "est coupée de clairières où l'on observe, soit des pelouses du Xerobromion sur les calcaires plus ou moins compacts ou fragmentés et sol squelettique ou rendzine, soit des pelouses du Koelerion sur calcaires mêlés des sables soufflés et sol du type brun calcaire: végétation avec vides qui manque dans le cas précédent". A cette cote 117.2, la lande est établie sur grès, la Chênaie sur calcaire d'Etampes occupant l'emplacement d'une faible dépression allongée WNW-ESE.

Plus au Nord encore, la platière du Larris qui Parle (11) prolongeant vers l'W celle du Rocher de la Reine (1) "est traversée par des diaclases dont la direction majeure est à nouveau ordonnée (N 120-115); ces tables de grès participent aux alignements WNW-ESE".

Sur la butte sableuse de Sucremont (12) couronnée de calcaire, "les sables laissent apparaître des lentilles gréseuses affleurant à diverses altitudes".

En Forêt domaniale sensu stricto, Daniel Obert décrit un itinéraire passant à la Grotte aux Cristaux et aux Roches Cuvier, toutes deux expliquées par les données de la Géologie traditionnelle.

A la Malmontagne, le Calcaire d'Etampes "couronne le faite sans qu'il y ait interposition de table gréseuse continue". Au milieu de l'entablement calcaire, le Puits Fondu se présente comme un entonnoir spectaculaire. "Sa présence, naturelle, s'explique par la dissolution du calcaire; les eaux souterraines n'ayant pas une circulation suffisamment organisée pour soutenir la quantité de sable correspondant au volume de cette doline".

Au Haut Mont, le Carrosse est "un bloc de grès à ciment calcaire englobant des boules de grès à ciment siliceux". Au sommet du Carrosse, "on observe un effet curieux de l'érosion karstique en Forêt de Fontainebleau: un mini-lapiaz creusé à la surface" (Nous en connaissons un autre très typique à quelques mètres NE des Roches Cuvier). "C'est probablement la seule forme d'érosion de ce type dans le Massif de Fontainebleau" ajoute l'auteur.

Une excursion parcourt "le Golfe de Larchant, dépourvu de grès en son centre, mais ceinturé par des grésifications sans doute les plus curieuses du Massif fontainebleaudien; on y voit le drainage karstique du golfe".

Au Rocher de la Justice, le chaos, vu par sa base Sud "présente des grésifications curieusement contournées, creusées d'alvéoles, traversées par un lit ligniteux centimétrique". Un bloc à jambage: l'Eléphant. Au Mont Simonet, les blocs gréseux "émergent d'un cailloutis calcaire en débris et sont les restes probables du prolongement septentrional de la platière du Rocher de la Justice; quant aux débris calcaires, on explique mal leur présence ici; il s'agit du Calcaire d'Etampes qui affleure en place à 800 m de là".

L'auteur cite la Dame Jeanne, "rocher basculé et fiché dans le sable", l'érosion accélérée du site, le Gouffre de Larchant d'où les eaux gagnent le Loing à 5 km "en circulant à travers les fissures du Calcaire de Château-Landon (Ludien) supportant les Sables de Fontainebleau; les rhomboèdres cristallisés de grès à ciment calcitique du Puisetlet. "Pour expliquer cette dépression semi-circulaire du Golfe de Larchant, on peut penser à un paléocours du Loing; il y aurait inscrit un méandre recoupé ultérieurement à la suite d'un léger bombement de l'ensemble soulevant le bord oriental du gouffre".

Pierre DOIGNON.

SYLVICULTURE

LES OPERATIONS SYLVICOLES DE CONVERSION EN FORET DE MONTARGIS.- A la suite de l'excursion de l'ANVL en liaison avec la Société des Amis de la Forêt de Fontainebleau le 29 septembre 1979 en Forêt domaniale de Montargis (cf. Bull. ANVL 1979, 124-125), il nous faut revenir plus en détails sur les opérations sylvicoles pratiquées dans ce massif, ce qui permettra de comparer avec des forêts différentes, telle celle de Fontainebleau.

Afin de clarifier l'exposé et de montrer l'évolution des peuplements vers l'objectif fixé, on reprendra chronologiquement les stations étudiées lors de l'excursion.

Le but que s'est donné le sylviculteur est de passer d'un taillis sous futaie à essence précieuse -le Chêne- à une futaie régulière de cette essence afin de mieux répondre aux exigences de notre époque et d'obtenir des arbres de meilleure qualité, ce que le biotope permet. On appelle "conversion" l'ensemble des opérations sylvicoles permettant ce passage.

Rappelons que le taillis sous futaie est un régime mixte constitué, d'une part du taillis (peuplement issu de recépage de souches donc de reproduction asexuée et artificielle) et d'autre part de la futaie ou "réserve" (peuplement issu de reproduction sexuée -graines- et de préférence naturelle). Certains éléments de la futaie peuvent être issus de recépage -quand il manque des semences- et en toute rigueur ne devraient pas bénéficier de cette appellation "futaie" d'après la définition ci-dessus. Dans le passé, le sylviculteur a réussi à maintenir la cohabitation des deux régimes sans enrichissement ni appauvrissement de la Réserve grâce à un "plan de balivage" qui définissait le nombre de "baliveaux" (brins généralement issus de graines et ayant l'âge du taillis), de "modernes" (brins ayant deux fois l'âge du taillis) et d'"anciens" (brins ayant trois fois ou plus l'âge du taillis) à conserver sur une surface donnée. Le critère "diamètre" a remplacé, par la suite, pour des raisons pratiques, celui d'âge dans la définition des différents stades des brins réservés. Le taillis servait de bois de chauffage et la futaie servait à faire du bois d'oeuvre (meubles en bois massif). Les réserves avaient de nombreux défauts: flexuosité du fût, excentricité et surtout, branches cassées et grosses du fait de l'espacement des tiges, d'où développement des bourgeons axillaires provoqué par l'éclaircissement.

Aujourd'hui on préfère faire de la futaie régulière qui donne des arbres aux "défauts" moins nombreux, le peuplement équienne -arbres de même âge sur une parcelle- étant serré. Le taillis n'existe plus: son rôle utilitaire est devenu marginal. Le regain actuel d'intérêt pour le chauffage au bois ne pose pas de problème: on trouve toujours assez de "bois de chauffage" lors des éclaircies, opérations culturales effectuées périodiquement, ou dans les houppiers des gros arbres "abandonnés" (c'est-à-dire à abattre).

Dans les régions montagneuses, on traite les peuplements en futaie "irrégulière" (peuplement inéquienne), en particulier par la méthode de la futaie jardinée, afin de maintenir un sol couvert (rôle de protection des forêts: pare avalanche, fixation des sols par pompage de l'eau, etc.).

Stations étudiées en Forêt de Montargis lors de l'excursion du 29 septembre:

Parcelle 81: Taillis sous futaie tel qu'il existait déjà au Moyen Age dans la plupart des forêts françaises: taillis simple de Charmes et de Hêtres; le peuplement a un traitement régulier et est donc équienne; -futaie irrégulière (baliveaux, modernes, anciens: peuplement inéquienne) de Chêne rouvre (*Quercus sessiliflora* Smith) avec quelques Hêtres et fruitiers disséminés (*Alisier torminal* et *Merisier*). Le taillis était autrefois exploité tous les trente ans; la futaie était régénérée en conservant un certain nombre de baliveaux issus généralement de graines, certains pouvant provenir d'une sélection sur cépée de Chênes.

Parcelle 195: Pour préparer la conversion il faut laisser vieillir le taillis tout en l'appauvrissant par coupe des plus gros brins sur chaque cépée. Les brins restants servent de tire-sève et évitent les rejets drus. La Réserve est enrichie en laissant un plus grand nombre de baliveaux que si l'on maintenait le taillis sous futaie. Le travail du sylviculteur a été retardé du fait de la guerre 39-45 à la fin de laquelle des coupes à blanc du taillis ont été faites pour permettre le chauffage des citadins. Dans la Réserve, on a effectué des coupes sanitaires très prudentes (éclaircies préparatoires à la conversion).

Parcelle 188 lot 3: Coupe d'ensemencement (Régénération). Les réserves ont, au minimum, 150 à 180 ans et il faut penser à les remplacer avant qu'elles ne meurent (les

arbres issus de souches sont, à cet âge, souvent pourris au coeur) et tant qu'elles sont encore fécondes tout en donnant du bois de qualité. Le taillis est inexistant; les derniers brins ont été éliminés lors du "crochetage" effectué en 1978 à l'aide d'un engin appelé "rouleau landais" afin de préparer le sol pour la régénération. Ce crochetage est un travail du sol par scarification permettant l'installation puis la germination des glands, et par la suite le développement des semis. Le taillis sous futaie vieilli a donc l'aspect d'une futaie, mais ce n'en est pas une puisque certains chênes peuvent être issus de rejets de souches. Des arbres sont marqués (martelage effectué en octobre 1978) pour être abattus au cours de l'hiver 79-80 après leur vente en octobre 79, dégageant ainsi les houppiers des meilleures tiges d'où des floraisons plus fortes grâce à l'éclaircissement des cimes que l'on provoque ainsi. Les arbres conservés sont appelés "semenciers" ou "porte-graines".

Parcelle 187, lot 1: Au fur et à mesure de l'ensemencement, on pratique des coupes secondaires (une en 1976, la prochaine en 1980) qui permettent, en coupant les arbres ayant donné une descendance, de procurer de la lumière et de l'eau -qu'accaparaient les arbres-parents- à celle-ci, éléments indispensables aux semis (photosynthèse et évapotranspiration). L'ensoleillement du sol favorise, en contrepartie, l'installation de végétation adventice et le rejet de brins de taillis coupés précédemment ainsi que le développement rapide de semis de Charmes et de Hêtres qui tendent à étouffer les semis de Chênes; il faut donc recéper les brins, "tondre" la végétation à l'aide d'un gyrobroyeur et extraire les semis concurrents à la pioche. Tous ces travaux sont effectués par des ouvriers forestiers (15 sur le secteur de Paucourt dont dépend la forêt de Montargis).

Les parcelles 188 lot 3 et 187 lot 1 sont deux stades de coupes de régénération faite par la méthode des coupes dites "progressives". Le dernier stade est celui de la coupe définitive qui est une coupe à blanc ne laissant plus un seul arbre-parent sur pied, tous les porte-graines ayant, théoriquement, ensemencé l'entière surface à régénérer, c'est-à-dire la parcelle. Au cas où il resterait des vides qui risqueraient de se transformer plus tard en clairières, on effectue un ensemencement artificiel avec apport de glands mis par deux ou trois dans des "potêts" distants de 50 cm en moyenne. Les parcelles 187 et 188 ont été partagées chacune en trois lots de 4 ha environ afin de mieux suivre l'évolution de la régénération et de permettre une meilleure vente des produits: un lot (coupe secondaire) de la parcelle 54 a été vendu sur pied 460.000 F pour 49 m³ de grumes aux ventes de l'automne 1979; le lot 3 de la parcelle 188 (ensemencement) a lui-même été vendu pour 272.000 F pour 385 m³ de grumes.

Parcelle 137: Le semis est devenu "fourré" âgé de 15 ans environ. Le peuplement est une futaie car issu uniquement de graines. Les ouvriers ont dégagé cette parcelle au cours de 1979; ils ont éliminé de nouveau les rejets de Charmes, Saules, Bouleaux, etc. qui continueraient à supplanter et étouffer les Chênes. La parcelle devra être repassée en "dagagement" dans deux ou trois ans si besoin est. Le peuplement est "cloisonné" par un chemin de 3 m de large tous les 50 m afin de faciliter le travail des ouvriers et, ultérieurement, des exploitants. Le fourré deviendra "gaulis" (arbres de la taille d'une gaule, âge de 30 à 60 ans), puis "bas-perchis" et "perchis" (arbres de la taille d'une perche). Les travaux effectués ne sont plus des dégagements mais des "nettoyements": ce sont des abattages d'arbres qui peuvent être de l'essence précieuse, mais mal conformés, déperissants ou trop développés (= "loups" ou "pommiers") par rapport à la taille moyenne du peuplement. Les nettoyements sont des "travaux" car les produits ne sont pas vendables. Au stade suivant, le "haut perchis", les produits deviennent vendables et on parle alors de "coupes d'éclaircies"; on "améliore" le peuplement par des coupes périodiques au cours d'un "aménagement". Le temps qui s'écoule entre deux de ces coupes est appelé "rotation". De nombreuses méthodes d'éclaircies existent, permettant de sélectionner les meilleures tiges: éclaircies "par le bas", "par le haut", "mixte", etc.

Parcelle 224: Perchis de 85 ans. Les Chênes forment l'étage "dominant" et on a laissé repousser les autres feuillus en "sous-étage" afin de conserver un sol "propre" (= utile lors de la régénération future) et de faciliter l'élagage naturel: par manque de lumière, les bourgeons axillaires ne peuvent se développer en "gourmands" puis en branches qui déprécieraient la qualité. La forte densité des tiges de l'essence précieuse Chêne contribue à renforcer l'élagage naturel et la propreté du sol et, de plus, ne permet qu'un accroissement annuel fin des arbres en améliorant la qualité. Il y a concurrence pour la recherche de la lumière vers le haut. Dans cette parcelle, on a "désigné" par ceinturage à la peinture certains arbres (70 à l'hectare): il s'agit là d'une technique récente favorisant les meilleures tiges que l'on espère garder jusqu'à la ré-

génération -dans cent ans- pour servir de semenciers; les martelages d'amélioration sont faits en leur faveur par éclaircie positive, c'est-à-dire en éliminant peu à peu les arbres qui les gênent.

Les participants à cette excursion ont admiré la beauté du peuplement et cette parcelle permet d'imaginer quel devrait être l'aspect de l'ensemble de la Forêt de Montargis dans quelques décennies, à condition que les sylviculteurs puissent continuer à lui prodiguer leurs soins comme ils l'ont toujours fait, aidés par les professeurs et élèves forestiers (de nos jours Ingénieurs des Travaux et techniciens supérieurs) qui y travaillent depuis plus d'un siècle (actuellement deux fois par semaine), et à condition aussi que les agressions, nombreuses ici comme en Forêt de Fontainebleau et ailleurs (urbanisation, déviations routières et autoroutières en projet, pollution des eaux souterraines -cf. p. 7 -, etc.) soient combattues sans relâche par les forestiers et amis de la nature.

Alors seulement, la Forêt pourra donner les produits recherchés, encore davantage qu'aujourd'hui, et continuer à répondre aux besoins de tous ceux qui sont épris de Nature.

(Novembre 1979)

Jean-Paul SAVARIN.

FORET "NATURELLE", FORET AMENAGEE, PARACLIMAX FORESTIER A FONTAINEBLEAU.- Notre Président d'Honneur Clément Jacquot, Ingénieur en Chef des Forêts, vient de consacrer un exposé aux "Principes et méthodes de la Sylviculture" (Cahiers des Naturalistes-34, 1978 (1979) 87-100). Il traite de la forêt naturelle en analysant les processus vitaux dans la biocénose forestière (nutrition carbonée et lumière, nutrition minérale et sols, colonisation des sols nus) et de la forêt aménagée (possibilité, potentiel biologique, régimes de gestion, futaie, taillis, réensemencements, éclaircies, coupes de régénération, conversion, modes de traitement).

L'auteur analyse l'évolution des flores et des faunes, leurs perturbations par les traitements. En illustration du chapitre sur la technique des reboisements et introduction d'espèces, Clément Jacquot donne l'exemple de Fontainebleau comme essais d'acclimations: essai suivi d'échec pour le Pin maritime, introduction réussie -trop bien !- du Pin sylvestre, qui s'est soldée "par l'installation d'une nouvelle association végétale ayant le caractère d'un paraclimax". Pour cette notion, nous renvoyons à l'étude de notre président d'Honneur: "Climax et paraclimax de la Forêt de Fontainebleau"; Travaux ANVL-10 1939-1946, pp. 5-18, dans laquelle il distingue les climax à végétation spontanée: Chênaie, Hêtraie, Quercetum pubescentis, Callunetum à Betula; et les paraclimax: Pinèdes.

Clément Jacquot traite de l'installation, de l'évolution, du maintien de l'entomofaune liée à ce paraclimax qui couvre maintenant la moitié du massif. Il termine en stigmatisant la technique de régénération artificielle après coupes rases "qui a abouti à des résultats désastreux". "Une opération de boisement ou de reboisement artificiel, écrit-il, est d'autant mieux réussie que le résultat obtenu se rapproche de la création d'une forêt paraclimacique susceptible d'être dans l'avenir maintenue par régénération naturelle".

Une bibliographie complète cet exposé.

TRAVAUX DE NOS COLLEGUES

Georges ANTOINE, *Cicindia flexuosa* (Coléoptères Cicindelidae) en Corse; "L'Entomologiste"-35/2, 1979, pp. 56-58 (avec captures de notre collègue Michel Rapilly).

Gilbert-Robert DELAHAYE, Questions galloromaines et du Haut-Moyen Age; IX. Sur les sarcophages de Qmarré-les-Tombes; Annales de Bourgogne, 1978, pp. 173-177.

Gilbert-Robert DELAHAYE, et div., Les fouilles d'une église ancienne confirment l'existence d'une nécropole mérovingienne à Melun; Archéologia-135, Octobre 1979, pp. 74-75 (cf. Bull. ANVL, 1979, pp. 49-52, 109-110).

Charles POMEROL et Philippe DIFFRE, Guides géologiques régionaux. Paris et environs. Les roches, l'eau et les hommes.- Paris, Masson, 176 p., 65 fig., cartes, plans, photos, 1979 (Voir analyse pp. 9-12) (Don des auteurs et de l'éditeur).

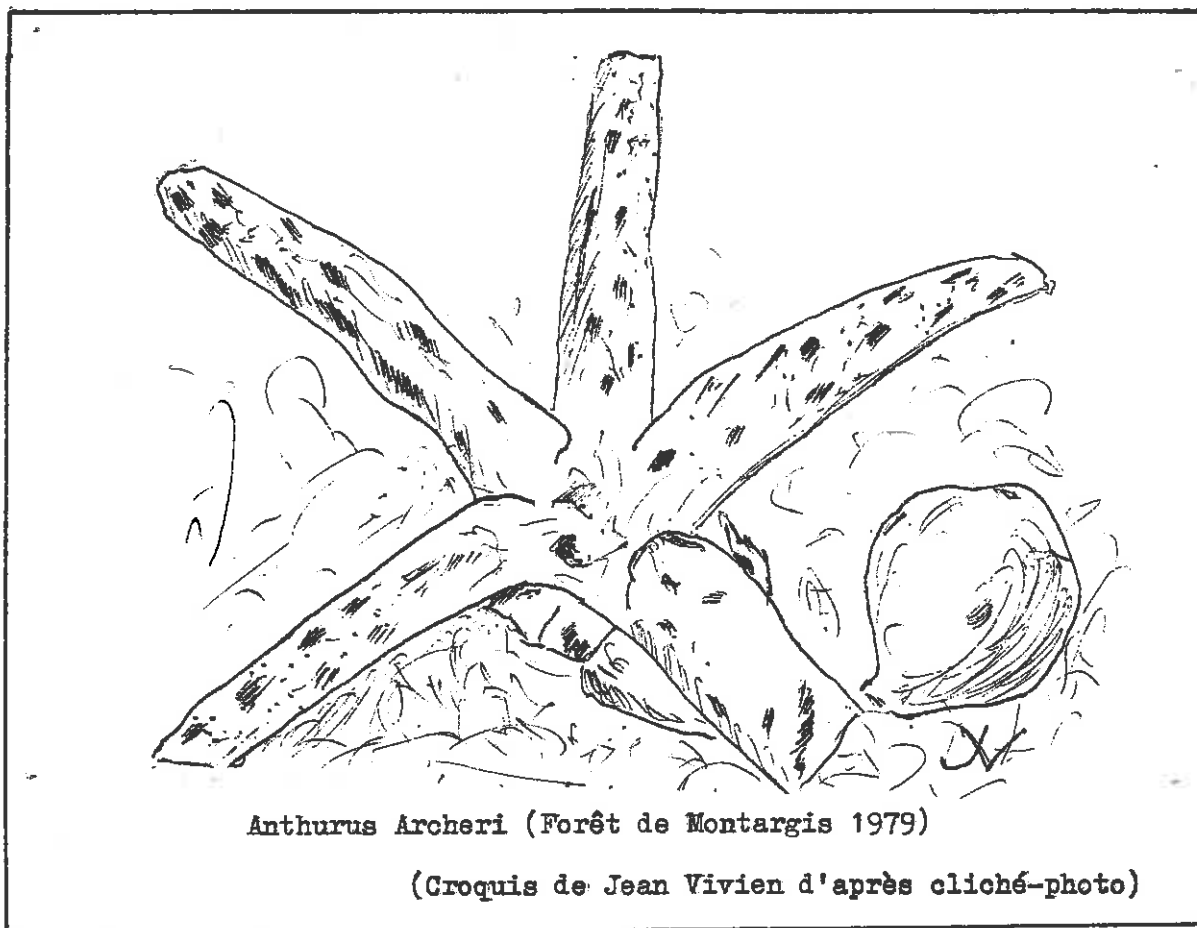
Michel RAPILLY, Note sur quelques Cryptocéphales (Coléoptères Chrysomélidae) méconnus ou nouveaux pour la faune de France; "L'Entomologiste"-35, 1979, pp. 8-15.

Jean POIGNANT, Histoire des recherches sur l'Art rupestre en Ile-de-France. V. Avril-septembre 1949; Bull. GERSAR-10, III/1979, 21-27, fig. (cf. anal. pp. 23-25).

MYCOLOGIE

L'ANTHURUS D'ARCHER EN FORET DE MONTARGIS (LOIRET)..- Au cours de la sortie organisée en Forêt domaniale de Montargis le 29 Septembre 1979 par les Amis de la Forêt de Fontainebleau et l'ANVL sous la conduite éclairée de notre collègue Jean-Paul Savarin, Chef de secteur à Faucourt, avec la participation de l'Ingénieur des Travaux de l'ONF à Montargis Hubert, nous avons eu l'occasion d'observer une importante station d'*Anthurus Archeri* (Bk) Fisch = *Anthurus aseroiformis* (Fisch) Mc Alp. sous les frais taillis de feuillus qui bordent la Route de la Selle.

Cette Phallacée très spectaculaire, à l'instar de *Phallus impudicus*, jaillit d'un petit "oeuf" blanchâtre virant progressivement au rose, d'une hauteur de 4 à 5 cm; elle dégage également une forte odeur cadavérique décelable d'assez loin. C'est une curieuse et remarquable espèce déjà signalée dans cette forêt gâtinaise. De coloration d'un beau rouge écarlate, ses lanières, le plus souvent au nombre de cinq, peuvent atteindre une dizaine de centimètres; elles simulent des bras tentaculaires se déployant en étoile, ce qui l'a fait surnommer le "Champignon-Pieuvre". Les exemplaires recueillis ici appartiennent



nent à la forme brevipes, c'est-à-dire privée du faux pied qui subsiste chez certaines autres.

L'*Anthurus d'Archer* ou "en forme d'Aséroé" est originaire d'Australie et d'Afrique du Sud; il est apparu en Europe vers 1920 aux environs de la Petite Raon, au Nord de St Dié sur le versant ouest des Vosges; il a ensuite gagné la plaine d'Alsace, puis successivement l'Allemagne, l'Autriche, la Suisse. On le trouve maintenant en Franche-Comté, en Bourgogne ainsi que dans le Bassin d'Aquitaine. En 1973, il a envahi la Forêt de Chaux près de Dôle.

Ce seraient les troupes américaines qui l'auraient introduit en France, les premières récoltes ayant été faites sur l'emplacement même d'un camp occupé par ces militaires. On pense aussi qu'il aurait pu être apporté avec les laines venues d'Australie et du Cap et utilisées par une importante filature de Raon l'Etape.

Ce Gastéromycète semble encore inconnu dans la Forêt de Fontainebleau. En Seine et Marne, il a été découvert le 15 octobre 1967 au bornage de la Forêt domaniale de Barbeau (Bull. ANVL 1967, p. 100) dans l'enclave privée du Bois de Saint Maur, par une Fontaine-

bleaudienne qui l'avait confié à notre ancien Président Yves Quideau. L) encore on soupçonne un apport des troupes américaines. La présence d'*Anthurus Archeri* aurait été également remarquée en octobre 1968 dans les sablières de Bourron (renseignement fourni verbalement par notre collègue Charley Porcher. A notre connaissance, cette dernière trouvaille ne semble pas avoir été confirmée par la suite.

C'est évidemment un champignon inconsommable eu égard à ses effluves peu engageants.

Jean VIVIEN.

Bibliographie.— Roger Heim, *Les Champignons d'Europe*, tome II, pp. 502-504 (Boubée 1957).— Henri Romagnési, *Petit Atlas des Champignons*, tome II, p. 339 (Bordas 1962).— Id. *Nouvel Atlas des Champignons*, tome IV, planche 303 (Bordas 1967).— Bull. ANVL 1967, p. 100.— Augusto Rinaldi & Vassili Tyndalo, *Atlas des Champignons*, p. 224 (Nathan 1973).— Jean Loiseau, *Chercheur de Champignons*, tome II, pp. 141-142 (Vigot frères 1975).

LE GENRE PHYLACTERIA EN FORET DE FONTAINEBLEAU ET AUX ENVIRONS.— A la faveur d'une monographie des genres *Phylacteria* et *Telephora* —que l'auteur disjoint dans la tradition de Bourdot-Galzin— V.-H. Mesplède décrit (Bull. Soc. mycol. Fr. 1979, 87-90) le *Phylacteria atrocineria* (Quélet) Patouill./Konrad comme espèce très rare, que lui-même n'a jamais rencontrée, mais qui a été trouvée le 13 août 1978 à l'excursion de la Société mycologique en Forêt de Villefermoy. C'est une espèce terricole, sous feuillus; la couleur citrine de l'extrémité des lobes décrite par Quélet disparaît rapidement après cueillette.

Ce *Phylacteria* ne figure pas sur notre fichier mycologique de 2700 espèces observées dans le Massif de Fontainebleau; nous le considérons donc comme nouveau pour la région.

V.-H. Mesplède mentionne dix autres espèces dans sa monographie, dont 4 figurent à notre fichier: *P. terrestris* Ehrh., commun tous les ans avec sa variété *laciniata*, fréquente; signalé depuis Roussel (1844) par Boudier, Feuillaubois, Dufour, Michel, Dumée, Poinard, Rapilly, Heim, Maire, Robert, Montarnal, Romagnési, nous-même. *P. anthocephala* Bull., rare, signalé à trois reprises seulement: par Poinard (1927), Robert, Gros, Ostoya (1951, 1954). *P. palmata* Scop., assez commun mais pas tous les ans, vu depuis 1909 par Dufour, Joachim, Weil, Landier, Le Gal, Joguet, Maublan, Robert, Gros, etc. Le *P. coralloides* Fr. cité de Fontainebleau par Joachim (1924) sur une seule récolte de Dufour (1914) au Mail Henri IV est probablement à rapporter au *P. palmata*.

Le *P. fimbriata* Schw. cité une seule fois de la Butte aux Aires (Boudier 1886) est probablement le *Corticium caeruleum*. Le *P. biennis* Fr. trouvé par Roussel (1850 in Herbarium Museum Paris) est une espèce douteuse pour Boudier/Galzin (p. 487). Enfin, le *P. caryophyllea* Schaeff. signalé de Fontainebleau par Feuillaubois et Roumeguère (1882), Roche déterm. Heim 1935) et Dresco (1960) est supprimé de la monographie Mesplède comme simple synonyme de *P. terrestris* var. *infundibuliformis* —en entonnoir— indiquée du Long Rocher (Rapilly 1952).

Il reste deux espèces non encore mentionnées de la Forêt de Fontainebleau, mais qu'il n'est pas impossible d'y rencontrer: *Phylacteria mollissima* Fr., gris-violacé, sur la terre ou incrustant les mousses et feuilles en été; et *P. pallida* Fr. ssu B.-G. = *Cotylidia pannosa* Fr., en troupes sur la terre des sentiers, sous Hêtres. Pierre D.

TRAVAUX DE NOS COLLEGUES

Marcel BOURNERIAS, *Guide des groupements végétaux de la Région parisienne. Ecologie, Phytogéographie*; 1 vol. 2^e édit., 512 p., 73 fig., 250 dess.; Edit. SEDES; prix 236 F. (Cette deuxième édition mise à jour est augmentée à partir des données récentes. Anal. au prochain bulletin).

Gilbert-Robert DELAHAYE, *L'énigme des sarcophages de Quarrré-les-Tombes*; Paris, Clavreul, 1978, 28 p.

Edouard DRESCO, *Recherches sur les Amaurobius (Araneae). A. tessinensis* sp. nov. du Tessin (Suisse); Rev. Suisse Zool.— 84, 1&77, pp. 873-882, 15 fig.

Clément JACQUIOT, *Principes et méthodes de la Sylviculture*; "Cahiers des Naturalistes"—34, 1978/2 (1979), pp. 87-100 (cf. anal. p. 15).

Féodor JELENC, *Plantes vasculaires observées au cours du printemps et de l'été 1979*; Bull. Soc. Sciences Châtellerault, IX/1979, pp. 7-17.

Henri FROMENT, *Petites chroniques d'Histoire locale. XII Octave Feuillet et l'Abbé Pougeois*; "La République", 24 septembre 1979. (Bourron-Marlotte).

Jean PERICART, *Insects of Sandi Arabia. Hémiptères Tingidae*; Fauna of Sandi Arabia I 1979, 105-114, 4 fig.

MYCOLOGIE

LES EXCURSIONS D'AUTOMNE 1979 EN FORETS DE FONTAINEBLEAU ET DE MONTARGIS.- Voir conditions générales et bilan d'ensemble au Bull. ANVL 1979, p. 139.

23 Septembre: Mares de By, Les Fraillons (avec la Société mycologique de France): Agaricales: *Amanita citrina* et *fa alba*, phalloïdes, virosa, rubescens; *Amanitopsis vaginata* var. *fulva*; *Clitocybe infundibuliformis*; *Armillariella mellea*; *Collybia distorta*, fusipes, maculata; *Mucidula radicata*; *Cortinarius* (*Inoloma*) *alboviolaceus*, *anomalus*; *C. (Telamonia) paleaceus*, *torvus*; *C. (Phlegmacium) calochrous*, *nemorosus*, *splendens*; *Cystoderma amianthinum*; *Galerina hypnorum*; *Hebeloma crustuliniforme*; *Hygrophoropsis aurantiaca*; *Hygrophorus eburneus*; *Inocybe lanuginosa*; *Laccaria laccata*, *amethystina*; *Lepiota clypeolaria* var. *metulaespora*, *procera*; *Marasmius dryophilus*, *peronatus*; *Mycena galericulata*, *pura*; *Nematoloma fasciculare*; *Psalliota silvicola*; *Rhodophyllus* (*Entoloma*) *nidorodum*; *Rozites caperata*; *Tricholoma aggregatum*; *Tricholomopsis rutilans*, *tigrinum*. Boletacées: *Boletus* (*Xerocomus*) *badius*, *chrysenteron*, *subtomentosus*; *B. (Tubiporus) edulis*, *erythropus*, *rhodoxanthus*; *B. (Tylopilus) felleus*; *B. (Krombholzia) leucophaeus*. Boletacées lamellés: *Paxillus involutus*. Lactario-Russulées: *Lactarius blennius*, *camphoratus*, *chrysorrheus*, *deliciosus*, *quietus*, *tabidus*, *terminosus*; *Russula caerulea*, *cyanoxantha*, *densifolia*, *emetica* var. *silvestris*, *fellea*, *fragilis*, *lepidia*, *nigricans*, *ochroleuca*, *sardonica*, *Velenovskyi*, *vesca*. Gastéromycètes: *Astraeus hygrometricus*; *Lycoperdon perlatum*; *Phallus impudicus*; *Scleroderma vulgare*. Clavariacées: *Clavaria* (*Ramaria*) *botrytes*. Porohydneés: *Dryodon erinaceus*; *Fistulina hepatica*; *Polyporus* (*Polypilus*) *frondosus*.

29 Septembre: Forêt de Montargis (Avec les Amis de la Forêt de Fontainebleau): Agaricales: *Amanita citrina*, phalloïdes; *Clitocybe infundibuliformis*, *odora*; *Armillariella mellea*; *Collybia radicata*; *Cortinarius* (*Inoloma*) *anomalus*; *Gymnopilus penetrans* var. *hybridus*; *Hebeloma crustuliniforme*; *Lepiota gracilentia*, *procera*; *Marasmius Bresadolae*, *dryophilus*; *Stropharia aeruginosa*. Lactario-Russulées: *Lactarius chrysorrheus*, *mitissimus*, *piperatus*; *Russula albonigra*, *emetica* var. *silvestris*, *lepidia*, *nigricans*, *olivacea*, *subfoetens*. Gastéromycètes: *Lycoperdon perlatum*; *Anthurus archeri* = *A. eseroiformis*. Clavariacées: *Clavaria* (*Ramaria*) *stricta*. Porohydneés: *Coriolus velutinus*; *Hydnum repandum*. Discomycètes: *Helvella crispa*.

30 Septembre: Vallée de la Chambre, Butte aux Aires, Fosses Rouges, Nid de l'Aigle (avec le Centre d'Etudes culturelles de Fontainebleau): Agaricales: *Amanita citrina*, phalloïdes, *porphyria*, *rubescens*, *solitaria*, *spissa*; *Amanitopsis vaginata* var. *fulva*; *Clitocybe clavipes*, *infundibuliformis*, *odora*; *Armillariella mellea*; *Collybia butyracea*, *distorta*, *maculata*, *platyphylla*; *Cortinarius* (*Inoloma*) *anomalus*, *bolaris*; *C. (Phlegmacium) calochrous*, *fulgens*, *splendens*; *C. (Telamonia) rigidus*, *torvus*; *Drosophila Candolleana*; *Hygrophoropsis aurantiaca*; *Laccaria amethystina*, *laccata*; *Lepiota acutesquamosa*, *mastoidea*, *procera*; *Marasmius dryophilus*; *Melanopus picipes*; *Mucidula mucida*, *radicata*; *Mycena pura*, *galericulata*; *Nematoloma fasciculare*; *Pholiota aurivella*, *squarrosa*; *Pleurotus ostreatus* var. *pulmonarius*, *cornucopiae*; *Pluteus cervinus*, *chrysophaeus* = *phlebophorus*; *Psalliota silvicola*; *Rhodophyllus* (*Leptonia*) *lampropus*; *Rozites caperata*; *Tricholoma tigrinum*. Boletacées porées: *Boletus* (*Xerocomus*) *badius*, *chrysenteron*, *subtomentosus*; *B. (Gyroporus) castaneus*; *B. (Tubiporus) edulis*, *erythropus*; *B. (Tylopilus) felleus*; *B. (Krombholzia) leucophaeus*. Boletacées lamellées: *Paxillus involutus*. Lactario-Russulées: *Lactarius blennius*, *chrysorrheus*, *uvidus*, *volemus*; *Russula brunneoviolacea*, *cyanoxantha*, *delica*, *densifolia*, *emetica* var. *silvestris*, *fellea*, *fragilis*, *lepidia*, *nigricans*. Gastéromycètes: *Lycoperdon perlatum*, *piriforme*. Porohydneés: *Dryodon coralloides*; *Leptoporus caesius*; *Polyporus* (*Polypilus*) *frondosus*; *Stropharia insignita*; *Ungulina fomentaria*. Discomycètes: *Helvella crispa*, *lacunosa*.

11 Octobre: Mont Pierreux (Montagne de Paris), Gros Fouteau, Tête à l'Ane (avec l'Association des retraités d'Avon): Agaricales: *Amanita citrina*, *rubescens*; *Clitocybe clavipes*, *dicolor*, *infundibuliformis*, *nebularis* (abondant), *odora*; *Lepista flaccida*; *Armillariella mellea*; *Collybia butyracea*; *Coprinus micaceus*, *picaceus*, *sterquilinus*; *Cortinarius* (*Inoloma*) *anomalus*, *violaceus*; *C. (Myxarium) delibutus*; *C. (Phlegmacium) fulgens*, *splendens*; *C. (Telamonia) hemitrichus*, *paleaceus*; *Galerina hypnorum*; *Hebeloma crustuliniforme*; *Hygrophorus* (*Limacium*) *eburneus* et var. *cossus*; *Laccaria amethystina*, *laccata*; *Lepiota clypeolaria* var. *metulespora*, *procera*, *rhacodes*; *Marasmius Bresadolae*, *dryophilus*, *ramealis*; *Mucidula mucida* (très beaux exemplaires), *radicata*; *Mycena galericulata*, *pelianthina*, *pura* (abondant), *rosella*, *inclinata*, *galopoda*, *haematopus*; *Nematoloma fasciculare*, *sublateritium*; *Nyctalis asterophora*; *Panellus stipticus*; *Pholiota mutabilis*; *Pleurotus cervi-*

nus; *Psalliota silvicola*; *Rhodopaxillus glaucocanus*, nudus; *Stropharia aeruginosa*; *Tricholoma album*, flavobrunneum, scalpturatum. Bolétacées porées: *Boletus erythropus*. Bolétacées lamellées: *Paxillus involutus*; Lactario-Russulées: *Russula emetica* var. *silvestris*, *fellea*, *fragilis*, *nigricans*. Gastéromycètes: *Lycoperdon perlatum*, piriforme. Clavariacées: *Clavaria (Ramaria) steicta*. Poro-hydneés: *Coriolus versicolor*; *Drydon coralloides*; *Fistulina hepatica*; *Ganoderma applanatum*, lucidum; *Stereum insignitum* (abondant); *Ungulina fomentaria*. Discomycètes: *Bulgaria inquinans*; *Galactinia* sp., *Coryne urnalis*. Pyrénomycètes: *Xylaria hypoxylon*.

13 Octobre: Forts de Marlotte, Mare aux Fées, Rocher des Etroitures (avec les Amis de Bourron-Marlotte): Agaricales: *Amanita citrina*, *muscaria*, *porphyria*, *rubescens*; *Amanitopsis vaginata* var. *fulva*; *Clitocybe (Lepista) flaccida*; *C. infundibuliformis*, *nebularis*, *odora*; *Armillariella mellea*; *Collybia butyracea* (abondant), *distorta*, *maculata*, *platyphylloides*; *Coprinus comatus*; *Cortinarius (Inoloma) alboviolaceus*, *anomalus*, *violaceus*, *pholideus*; *C. (Telamonia) paleaceus*, *hemitrichus*, *armillatus*; *C. (Phlegmacium) splendens*; *C. (Myxarium) delibutus*; *Drosophila (Hypholoma) hydrophila*; *Galerina hypnorum*; *Gymnopilus pene-trans* var. *hybridus*; *Hebeloma crustuliniforme*; *Hygrophorus aurantiacus* (abondant), *eburneus*; *Laccaria amethystina*, *laccata*; *Lepiota clypeolaria*, *cristata*, *procera*; *Marasmius dryophilus*; *Mycena epipterygia*, *galericulata*, *pelianthina*, *pura* (abondant), *inclinata*, *vitilis*; *Nematoloma fasciculare*, *sublateritium*; *Pholiota spectabilis*; *Pluteus cervinus*; *Psalliota silvicola*; *Rhodopaxillus nudus* (abondant); *Stropharia aeruginosa*; *Tricholoma flavobrunneum*, *saponaceum*. Cantharellacées: *Cantharellus cibarius*. Bolétacées porées: *Boletus (Krombholzia) aurantiacus*; *B. (Xerocomus) badius*, *chrysenteron*, *subtomentosus*; *B. (Gyroporus) cyanescens*; *B. (Krombholzia) duriusculus*, *leucophaeus*; *B. (Tubiporus) edulis*, *erythropus*; *B. (Xerocomus) luteus*, *variegatus*, *bovinus*. Bolétacées lamellées: *Paxillus involutus*. Lactario-Russulées: *Lactarius chrysorrheus*, *pallidus*, *pyrogalus*, *quietus*, *rufus*, *torminosus*, *tabidus*, *uvidus*, *volemus*; *Russula atropurpurea*, *caerulea*, *cyanoxantha*, *emetica* var. *silvestris*, *fellea*, *fragilis*, *nigricans*, *sanguinea*, *sardonina*, *xerampelina*. Gastéromycètes: *Lycoperdon equinatum*, *perlatum*; *Phallus impudicus*. Calocéracées: *Calocera viscosa*. Poro-hydneés: *Coriolus versicolor*; *Merulius tremellosus*; *Phylacteria terrestris*; *Stereum hirsutum*; *Trametes gibbosa*, *rubescens*; *Ungulina (Piptoporus) betulinus*, *fomentarius*, *annosus*. Discomycètes: *Helvella crispa*. Pyrénomycètes: *Xylaria hypoxylon*.

28 Septembre: Plaine du Fort des Moulins, Butte à Guay, Béhourdière (avec la Société mycologique de France et les Naturalistes parisiens); 130 participants: Agaricales: *Amanita citrina* et *fa alba*, *gemmata*, *rubescens*, *muscaria*; *Armillariella mellea*; *Clitocybe nebularis*, *hydrogramma*; *Clitopilus prunulus*; *Crepidotus mollis*; *Collybia butyracea*, *conigena*, *maculata*; *Mucidula radicata*; *Cortinarius (Inoloma) anomalus*; *C. (Phlegmacium) caesiocyaneus*, *elegantissimus*, *fulgens*, *purpurascens*, *rufolivaceus*, *splendens*; *C. (Myxarium) delibutus*; *C. (Telamonia) paleaceus*, *hemitrichus*; *Cystoderma amianthinum*; *Drosophila hydrophila*, *velutina*; *Galera marginata*; *Hebeloma crustuliniforme*, *edurum*; *Hygrophoropsis aurantiaca*; *Inocybe fastigiata*; *Laccaria amethystina*, *laccata*; *Lepiota clypeolaria* var. *metulaespora*, *acutesquamosa*, *cristata*, *procera*; *Leucopaxillus amarus*; *Marasmius peronatus*, *rotula*; *Melanoleuca vulgaris*; *Mycena filipes*, *galericulata*, *inclinata*, *pelianthina*, *pura*; *Nematoloma fasciculare*, *sublateritium*; *Pholiota mutabilis*; *Pluteus cervinus*, *nanus*; *Psalliota silvicola*, *silvatica*; *Rhodopaxillus nudus*, *glaucocanus*; *Schizophyllum commune*; *Stropharia aeruginosa*; *Tricholoma acerbum*, *atrosquamosum*, *album*, *equestre*, *saponaceum*; *Tricholomopsis rutilans*. Cantharellacées: *Cantharellus tubaeformis*. Bolétacées porées: *Boletus (Xerocomus) badius*, *chrysenteron*; *B. (Xerocomus) bovinus*; *B. (Tubiporus) edulis*, *erythropus*. Bolétacées lamellées: *Paxillus involutus*. Lactario-Russulées: *Lactarius blennius*, *camphoratus*, *chrysorrheus*, *deliciosus*, *hepaticus*, *quietus*, *subdulcis*, *tabidus*, *torminosus*; *Russula cessans*, *cyanoxantha*, *delica*, *emetica*, *albonigra*, *adusta*, *nigricans*, *vesca*, *fellea*, *fragilis*, *lepida*, *sardonina*. Gastéromycètes: *Lycoperdon gemmatum*, *saccatum*, *perlatum*, *excipuliforme*; *Mutinus caninus*; *Scleroderma vulgare*. Clavariacées: *Clavaria stricta*, *cristata*. Poro-hydneés: *Coriolus versicolor*; *Fistulina hepatica*; *Ganoderma applanatum*; *Leptoporus albidus*; *Merullius tremellosus*; *Stereum insignitum*; *Dryodon coralloides*. Discomycètes: *Coryne sarcoides*; *Helvella lacunosa*; *Otidea onotica*. Pyrénomycètes: *Xylaria hypoxylon*.

3 Novembre: Mares de By, les Fraillons (avec les Naturalistes parisiens): Agaricales: *Amanita citrina*, *muscaria*, *rubescens*; *Clitocybe cerussata*, *flaccida*, *infundibuliformis*, *nebularis*; *Armillariella mellea*; *Clitopilus prunulus*; *Collybia butyracea*, *exculenta* (sur cône d'*Epicea*); *Coprinus miceus*, *picaceus*; *Cortinarius (Inoloma) anomalus*, *alboviolaceus*, *cinnamomeus*; *C. (Phlegmacium) cedretorum*; *C. (Telamonia) hemitrichus*, *pa-*

leaceus; *Cystoderma amianthinum*; *Drosophila hydrophila*; *Galerina hypnorum*; *Hebeloma crustuliniforme*; *Hygrophoropsis aurantiaca*; *Inocybe asterospora*; *Laccaria laccata*, *amethystina*; *Marasmius dryophilus*, *peronatus*; *Mycena epipterygia*, *filipes*, *galericulata*, *galopus*, *lactea*; *Nematoloma fasciculare*, *sublateritium*; *Pluteus chrysophaeus*; *Psalliota silvicola*; *Stropharia aeruginosa*; *Tricholoma ustaloides*. Cantharellacées: *Cantharellus tubaeformis*; Boletacées porées: *Boletus* (*Krombholzia*) *aurantiacus*, *leucophaeus*; *B.* (*Xerocomus*) *badius*, *chrysenteron*, *versicolor*; *B.* (*Ixocomus*) *bovinus*, *luteus*, *variegatus*; *B. porosporus*. Boletacées lamellées: *Gomphidius glutinosus*; *Paxillus involutus*. Lactario-Russulées: *Lactarius blennius*, *camphoratus*, *chrysorrheus*, *hepaticus*, *quietus*, *tabidus*, *zonarius*; *Russula atropurpurea*, *caerulea*, *cyanoxantha*, *emetica* var. *silvestris*, *fellea*, *fragilis*, *ochroleuca*, *sardonica*; Calocéracées: *Calocera viscosa*. Porohydneés: *Merulius tremellosus*; *Ungulina annosa*. Pyrénomycètes: *Xylaria hypoxylon*.

15 Novembre: Les Rochers Gréau à Saint Pierre lès Nemours (avec l'Association des Retraités d'Avon): Agaricacées: *Amanita citrina*; *Clitocybe cerrussata*, *flaccida*, *hydrogramma*, *nebularis*, *vibecina*; *Collybia butyracea*; *Cortinarius* (*Inoloma*) *semisanguineus*; *Gymnopilus penetrans* var. *hybridus*; *Hygrophoropsis aurantiaca*; *Hygrophorus hypothejus*; *Laccaria laccata*; *Lepiota gracilentia*; *Marasmius peronatus*; *Mycena alcalina*; *Psalliota xanthoderma* var. *meleagris*; *Rhodopaxillus irinus*, *nudus*. Boletacées porées: *Boletus* (*Xerocomus*) *badius*; *B.* (*Gyroporus*) *castaneus*. Boletacées lamellées: *Paxillus involutus*. Lactario-Russulées: *Lactarius camphoratus*, *chrysorrheus*, *hepaticus*, *quietus*. Gastéromycètes: *Battarea phalloides* (dans sa station découverte le 12/IX/74, revue le 7/IX/76; cf. Bull. ANVL 1974, 138; 1976, 16, 117), un seul exemplaire sous le même auvent gréseux; *Lycoperdon gemmatum*. Calocéracées: *Calocera viscosa*. Porohydneés: *Ganoderma applanatum*; *Phylactaria terrestris*; *Piptoporus betulinus*.

Espèces les moins communes, rares ou jamais fréquentes observées en automne 1979 en Forêt de Fontainebleau et aux environs: *Amanita virosa*, *solitaria*; *Cortinarius cedretorum*; *Hebeloma radicosum*; *Clitopilus prunulus*; *Tricholoma acerbum*; *Psalliota meleagris*; *Boletus rhodoxanthus*, *castaneus*, *porosporus*; *Phallus caninus*; *Battarea phalloides*; *Clavaria botrytis*; *Drydon erinaceus*; *Polyporus frondosus*; *Sparassis crispa* (au Mont Ussy, 12/XI); *Arthurus Archeri* = *aseroiformis*.

(Novembre 1979)

Jean VIVIEN.

GEOLOGIE

SUR LA POSITION DES FORMATIONS STAMPIENNES DE LA VALLEE DU LOING.— Pierre Lozouet et Philippe Maestrati, étudiant "La macrofaune et la position stratigraphique de la formation des Sables de Vauroux" du Stampien (Bull. Inform. Géol. Bassin Paris-16/1, 1979, 21-26) mentionnent cette formation dans le Val du Loing. Ils citent les travaux de L. Hamelin, M. Morin, H. Alimen, R. Soyer, G. Denizot à Darvault et au Mont Echelé, au Sud de Saint-Pierre lès Nemours et concluent de leurs observations personnelles "qu'il y a lieu se synchroniser entre eux les ravinements de la base des Sables de Fontainebleau et de faire débiter le Stampien supérieur avec cette formation de Vauroux" qui est parallèle entre les sites de Darvault et du Mont Echelé où elle atteint plus de 20 m. Ce qui implique un déclassement des listes des fossiles établies par Henriette Alimen dans sa thèse de 1936 et une adhésion à la position de Georges Denizot.

ETUDE DES SABLES DE FONTAINEBLEAU AU CONGRES GEOLOGIQUE DE 1980.— Lors du Congrès géologique international de juillet 1980 qui se tiendra à Paris, des excursions sont prévues dans notre secteur d'étude. Un livret-guide de 10 pages sera édité à cette occasion pour chacune de ces excursions, édité par l'Association des Géologues du Bassin de Paris. Seront étudiés notamment: Le stratotype du Stampien, les Sables et grès de Fontainebleau, le paléosol stampien, l'origine des alignements gréseux (grès de Fontainebleau et les recherches récentes (Voir notre étude pp. 9-12), le Tertiaire continental du Sud-Est du Bassin de Paris (argiles yprésiennes du Sparnacien, la sédimentologie, les silicifications postsédimentaires en milieu continental.

TRAVAUX EN COURS.— F. Bourdier et J.-P. Lautridou: Schéma stratigraphique quaternaire du Bassin parisien.— A. Leroi-Gourhan: Les interstades du Würm supérieur.— J.-P. Lautridou: Stratigraphie du Quaternaire du Bassin parisien. Ces travaux à paraître in "Problèmes de stratigraphie quaternaire en France et dans les pays limithrophes"; édition de l'Association française pour l'étude du Quaternaire; INQUA/CNRS.

PREHISTOIRE

REVISION DES POLISSOIRS DE FAY-LES-NEMOURS.— La recherche et l'étude de l'abri orné du "Bois de Fay", probablement le plus méridional de tout le Massif de Fontainebleau, nous ont amenés à nous intéresser à son environnement archéologique riche en polissoirs néolithiques (cf. Bull. GERSAR-10, III/1979, p. 7).

Mais les discordances entre les auteurs ayant cité ces polissoirs (Voir en bibliographie, où renvoient nos chiffres entre parenthèse) sont si nombreuses, tant sur le nom des lieuxdits, la situation sur le territoire de la commune de Fay ou sur celui des communes limitrophes, ou même leur nombre, qu'il nous est apparu nécessaire de procéder à leur révision. La chance nous a fait rencontrer les deux frères Barbichon, enfants du pays, qui depuis leur première jeunesse interrogent le sol, les champs, les bois, à la recherche des témoignages de l'occupation préhistorique de leur pays natal. On leur doit d'avoir signalé quatre polissoirs jusqu'ici inconnus: 3 à Fay (17), 1 à Bougligny (16) en limite de Fay. Nous les remercions de nous avoir permis de voir et d'étudier 9 polissoirs tant à Fay que sur ses limites, ce qui nous a permis de rédiger cette mise au point.

Dès 1884, E. Doigneau (1) cite le remarquable polissoir de Laveau à onze rainures. Paul Neveu en 1898 dans sa monographie sur Fay lès Nemours (2) et Paul de Mortillet en 1910 (3) mentionnent des polissoirs à Fay et à Bougligny. Paul Bouex en 1924 décrivant le "Jeu de Billes", polissoir à Chaintréauville (4) mentionne trois polissoirs à Fay: le Clos aux Raves, la Vallée-Ragonde et celui de Laveau, et deux à Aufferville/Maison Rouge en limite de Fay. Henri Dalmon (5) cite le polissoir du Clos aux Raves à quatre rainures et celui de Laveau près du chemin de Fay à Chatenoy, avec 7 encoches et un autre polissoir à 100 mètres, enfin ceux des Canches de Laveau et Maison-Rouge. Louis Nougier publie en 1932-33 des notes sur un polissoir qu'il a découvert près du parc du Château (7 et 8). P. Bouex et Léon Petit qui ont examiné la roche sont formels: ils n'y ont vu aucun polissoir (14). André Nouel (10) mentionne en 1934 le beau polissoir de Laveau retrouvé grâce aux souvenirs de jeunesse d'un bûcheron; il possède 11 rainures et plusieurs cuvettes de polissage. En 1937, Pierre Doignon (11) cite 3 polissoirs à Fay dont celui à 11 rainures "étudié par Nougier" (8) et les deux de Maison-Rouge à Aufferville.

A nouveau, Nougier (12) cite en 1950 les deux polissoirs des Bois de la Grande Vente, soit 6 polissoirs au total à Fay; et A. Nouel (13) reprend en 1959 les citations de Doigneau, Bouex et Nougier. Dans un inventaire des polissoirs néolithiques de l'Eure-&-Loir, du Loir-et-Cher et de la portion gâtinaise de la Seine-et-Marne, André Nouel (14) fait état en 1961 pour Aufferville des deux roches de Maison-Rouge et pour Fay de trois polissoirs: ceux du Clos aux Raves, de la Vallée Ragonde (1 raie) et de Laveau (11 raies). Enfin, Joëlle Soulier (15) dans un mémoire de Maîtrise sur les polissoirs de la région de Souppes, cite en 1972 à Fay trois polissoirs: le château d'eau (celui de Laveau), le Clos des Raves et les 48 Arpents (probablement la Vallée Ronde).

Le Clos aux Raves, nommé cité par Bouex qui ajoute à son propos: "coulée de terre à briques du Chemin Creux" (9). Dalmon le situe "dans un bois, à 45 m du chemin du Buisson des Rochettes, à l'extrémité de la Grande Vallée"; Nouel et Soulier le mentionnent. Plus simplement, nous le situons, venant du village, dans le haut de la Rue de Métivier, au delà de la grotte ornée du "Bois de Fay's". Dalmon y voyait 4 rainures; il y en a 3 et une surface polie.

La Vallée Ragonde: Bouex et Nouel (une raie) mentionnent un polissoir. Les frères Barbichon l'ignorent totalement et pourtant leur maison est située à l'entrée de la vallée. A l'extrémité de leur jardin, sur les pentes du "Buffet", ils nous ont montré une roche plate sur laquelle une sorte de cuvette, toujours pleine d'eau, est entourée de 6 incisions dont 2 forment une croix grecque. Ces incisions ne ressemblent en rien à des rainures de polissoir, mais à des gravures rupestres classiques. Le curieux est de trouver ces gravures à l'extérieur et non comme il est de règle à l'intérieur d'une cavité rocheuse. Est-ce cette roche gravée qui a été prise pour un polissoir? L'un de nous (P.B.) a découvert et montré, à la grande surprise des deux frères Barbichon, qui l'ignoraient, un petit rocher présentant une surface polie.

Le polissoir de Laveau est mentionné par tous les auteurs. Sur la route de Fay à Chatenoy, en arrivant en limite du plateau cultivé, prendre à droite un chemin de terre qui passe devant le château-d'eau (désigné sous ce nom par J. Soulier); un peu au delà, à droite du sentier, on verra un très beau polissoir qui présente un groupe de 10 rainures, plus une isolée et plusieurs surfaces de polissage. Dalmon n'y a vu que 7 encoches,

mais signale un second polissoir à 100 m, ignoré de tous. Par contre, A. Nouel cite bien 11 rainures sur la roche de Laveau. Ne quittons pas ce sentier sans examiner, sur les pentes du bois de "La Manate" des murs-limites de propriétés, constitués de blocs de grès dont certains ont la taille de petits menhirs. L'aspect, le type de construction font penser à une origine très ancienne.

A part Nougier qui situe à Fay les deux polissoirs des Bois de la Grande Vente près de Maison-Rouge, Bouex, Dalmon, Nouel les situent à Aufferville. La réalité est différente: l'un qui présente 7 belles rainures, est situé sur le territoire de Fay, sur la droite en bordure du chemin menant de Maison-Rouge à Fay; ce chemin est limitrophe de 3 communes: Aufferville, Bougligny et Fay; Le second est également magnifique: il présente 11 rainures et plusieurs surfaces polies et est situé à gauche du chemin de Maison-Rouge à Fay, sur le territoire d'Aufferville.

Toujours dans les mêmes bois de la Grande Vente, mais cette fois situé sur Bougligny, au lieudit "La Mai", un polissoir inédit a été signalé par les frères Barbichon au Groupement archéologique de S. & M. (16) en 1973; il possède 2 rainures longues de 45 cm et plusieurs plages polies et a 60 cm de hauteur.

En 1975, à nouveau dans les bois de la Grande Vente, mais cette fois sur Fay, au lieudit "La Pièce du Moulin", les frères Barbichon ont découvert un polissoir également inédit, avec 1 rainure et une grande cuvette de polissage (17).

Enfin, dernières trouvailles des frères Barbichon, signalées avec la précédente en 1975 (17): celles de deux roches voisines au lieudit "Le Cassis" qui domine devant Fay la "Coulée aux Cheveux" et qui montrent de larges surfaces polies.

Les frères Barbichon nous ont présenté une impressionnante série de blocs gréseux formée de meules dormantes et de mortiers, dont un double, le tout recueilli à Fay et aux environs, ainsi qu'une importante collection d'outillage préhistorique glanée en surface. Ces outils vont du Paléolithique supérieur au Galloromain, avec une abondance de microlithes tardenosiens, de nombreux pics-plane en grès et de l'outillage néolithique taillé ou poli comprenant de très belles haches. Il serait souhaitable de voir un jour cette collection remarquable étudiée et publiée.

(Novembre 1979)

Pierre BERNIER, Jean POIGNANT,
André VARENNE.

Bibliographie sur les polissoirs de Fay lès Nemours:

- (1) Edmond DOIGNEAU Nemours, Temps géologiques, temps préhistoriques, temps historiques. Paris 1884, p. 152, fig. pl. VIII.
- (2) Paul NEVEU Monographie de Fay (S. & M.). Nemours 1898, pl. et cartes.
- (3) Paul de MORTILLET Les polissoirs néolithiques de France; "L'Homme préhistorique" 1910, pp. 1-17; 1912, pp. 6-15 (Fay et Bougligny).
- (4) Paul BOUEX Le Jeu de Billes, polissoir néolithique de Saint-Pierre lès Nemours; Bull. ANVL 1924, p. 173 (Fay et Aufferville/Maison Rouge).
- (5) Henri DALMON Excursion du 9 mai 1926 à Fay et Laveau; Bull. ANVL 1926, pp. 129-134.
- (6) Paul de MORTILLET Inventaire des polissoirs néolithiques de France; Bar sur Seine 1927 (Aufferville et Fay).
- (7) Louis-R. NOUGIER Un nouveau polissoir à Fay lès Nemours; Informateur 19/VIII/1932.
- (8) Louis-R. NOUGIER Note sur le polissoir du "Parc" à Fay; Bull. SPF 1933, p. 400.
- (9) X X X (Paul BOUEX) Excursion du 14 mai (1933) à Fay; Bull. mens. ANVL 1933, p. 26.
- (10) André NOUEL Etat des études préhistoriques pour le bassin du Loing; Bull. ANVL 1934, p. 84 (Laveau).
- (11) Pierre DOIGNON La Préhistoire dans le Gâtinais fontainebleaudien; Bull. ANVL 1937, p. 182 (Fay et Aufferville/Maison Rouge).
- (12) Louis-R. NOUGIER Le peuplement préhistorique; Toulouse 1950 (La Grande Vente).
- (13) André NOUEL Inventaire des découvertes néolithiques en S. & M.; ANVL 1959, 13 (Fay).
- (14) André NOUEL Les polissoirs néolithiques.. de S. & M.; Bull. SPF 1961, pp. 508-511 (Aufferville, Fay).
- (15) Joëlle SOULIER Etude d'une série de polissoirs de la région de Souppes; Mémoire de Maîtrise 1972, 2 vol., 166 p.; Univ. Paris-I (Fay) (Anal. in Bull. ANVL 1976, p. 128; Bull. Group. archéol. S. & M. 1971-72, p. 234).
- (16) Jacqueline DEGROS Informations archéologiques. Bougligny; BGASM 1973-74, p. 107 (Fay).
- (17) Jacqueline DEGROS Informations archéologiques. Fay lès Nemours; id. 1975, p. 7 (Cité in Bull. ANVL 1977, p. 49).

PREHISTOIRE

LE PROBLEME DES "ENCEINTES" DU MASSIF DE FONTAINEBLEAU.- Deux équipes du Groupe d'étude, de recherches et de sauvetage de l'Art rupestre travaillent actuellement sur le terrain, à Coquibus et aux Trois-Pignons (Massif de Fontainebleau), pour tenter de cerner le problème posé par les murets de pierres sèches appelés "enceintes", remarqués par nos collègues James Baudet en 1947 et Jean Poignant en 1949, qui provoqua une vive polémique voici trente ans dans les milieux préhistoriques et reste toujours sans réponse. Depuis cette époque, ce dossier n'a été d'ailleurs qu'à peine entrouvert et reste pour le moins aussi mystérieux que celui des gravures auquel il semble plus ou moins lié.

On trouve de ces édifications sommaires surtout dans le S et à l'W du Massif de Fontainebleau, souvent à proximité des auvents à gravures, aux 3-Pignons, à Coquibus, au Mont des Ancêtres, au Mont Pivot, à Milly, Moigny, Chateauveau, Nanteau sur Essonne. Une synthèse des connaissances acquises vient de faire le point (Cahiers du GERSAR-1, 1979, pp. 53-55, fig.) en attendant le résultat des observations, repérages, piquetages, reports sur carte des différents réseaux d'enceintes qui sillonnent ce secteur du Massif de Fontainebleau.

Dans les éditions successives de son magistral ouvrage "Le Massif de Fontainebleau" (1950, p. 75; 1970, pp. 90-91), notre ancien Président Jean Loiseau indiquait que les habitants de Milly connaissaient ces "enceintes"; la tradition orale veut que ces murets aient servi de pacages à bestiaux lorsque les paysans se retiraient dans les landes et rochers avec leur bétail lors des invasions et des occupations étrangères qui ont périodiquement ravagé le pays depuis les Normands jusqu'en 1815 et 1871, lorsque les axes routiers rendaient autrefois ces secteurs encore plus isolés que de nos jours. Loiseau précise que le tracé des murets "est assez déconcertant car il ne semble suivre aucun plan déterminé; les murs se coupent obliquement, escaladent les pentes, se doublent, contournent les croupes, barrent les canches sans qu'il soit possible de discerner une intention quelconque quant à leur utilisation. La plupart des murs sont formés de blocs entassés (fig. 1 ci-dessous) mais quelques-uns sont constitués de deux lignes parallèles de pierres levées que l'on pouvait remplir de blocaille" (fig. 2a).

Dans son étude de 1979, le GERSAR donne une description plus précise de ces murets en observant qu'ils sont constitués de petits blocs de grès et construits suivant trois types de techniques:

La première (fig. 2a) consiste en un remplissage de pierrailles entre deux rangées de dalles plates mises sur chant et enterrées sur une certaine profondeur; les enceintes de ce type sont rares; on peut en voir un vestige bien apparent en bas du versant du Mont des Ancêtres. La deuxième (fig. 1 et 2b) consiste en un entassement pur et simple de blocs de

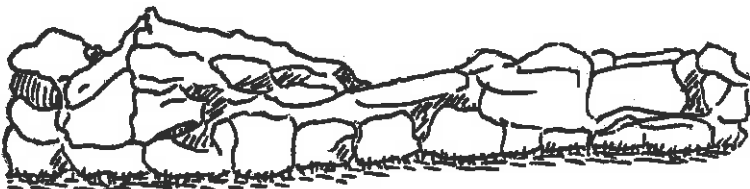


Fig. 1. Mur d'enceinte à Coquibus
(d'après Jean Loiseau -1950-)

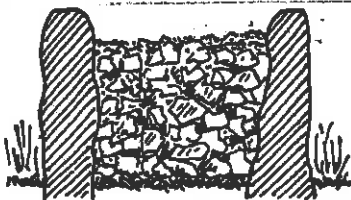


Fig. 2. Les trois types de construction d'enceintes
(d'après le GERSAR -1979-)

0 50 cm

grès non taillés et ramassés à proximité. La troisième (fig. 2c) est une construction en blocs taillés et appareillés, type qui semble absent de Coquibus mais que l'on trouve au bornage SW de la forêt domaniale de Fontainebleau, notamment aux Coulevreux.

Ces trois techniques -surtout la dernière- sont évidemment d'époques très différentes; la troisième est d'ailleurs reconnue comme étant celle des murs entourant la Forêt de Fontainebleau et construits du Moyen Age au XVI^e Siècle; on peut l'exclure du contexte étudié par les archéologues/préhistoriens. Mais les autres font problème.

Un débat s'est engagé à leur sujet à la suite de notre mémorable excursion ANVL du

15 mai 1949 aux Trois-Pignons -avec 300 participants !- à laquelle se trouvaient nos collègues préhistoriens James Baudet, Edmond Vignard, André Nouel, Jean Loiseau, Jean Poignant, Louis-R. Nougier, Raoul Daniel, Henri Froment, Léon Petit (Bull. ANVL 1949, 68-69).

Jean Loiseau indiqua (Bull. ANVL 1949, 53; Camping-Plein Air 1949) qu'il s'agit d'un ancien muret de pierres entassées suggérant un vaste système d'enceintes qui semble abso-

lument conforme aux définitions des enceintes préhistoriques découvertes par J. Baudet et décrites par lui (Bull. ANVL 1948, p. 48); le réseau de Coquibus est particulièrement remarquable par la complexité, l'étendue et la variété des aspects; il se compose de plusieurs kilomètres de vestiges de murailles dont certaines fort bien conservées" (Ce qui n'est plus tout à fait vrai aujourd'hui).

Jean Poignant (Bull. ANVL 1949, 92; Camping-Plein Air, VII/1949) se montre convaincu "d'un rapprochement direct entre enceintes et auvents gravés". René de Saint-Périer pense (Bull. Soc. Préhist. Fr. 1949, 106, 117)

"à des murs ruinés d'anciens vignobles, à des gradins favorables à la culture de la vigne" et rejette l'hypothèse de fortifications.

Raoul Daniel nous a écrit à l'époque: "Je ne pense pas qu'il s'agisse de vestiges préhistoriques". Louis Nougier, au cours d'un exposé à Fontainebleau à la Société historique et archéologique du Gâtinais le 20 mai 1949 (Bull. Soc. Préhist. fr. 1949, 418; ANVL 1950, 56) a contesté l'antiquité de ce qu'il pense être "des murs limites d'enceintes à porcs construites du XII^e au XIV^e Siècles; la multiplicité de ces enclos vient du besoin fréquent de changer les porcs de terte par suite de l'appauvrissement des glandées".

Jean Poignant observe (Bull. ANVL 1949, 105) que "les murs courent dans le fond des vallées, soulignant souvent le tracé des chemins"; il rejette l'hypothèse de R. de Saint-Périer et se rapproche de celle de R. Daniel et de J. Loiseau partisans des parcs à bestiaux utilisés pendant les invasions ou guerres.

James Baudet précise sa position (Bull. ANVL 1949, 127): "Les enceintes comprennent: a) des éléments à placer à la limite Mésolithique/Néolithique, b) une grosse part de constructions protohistoriques, c) un stade d'utilisation qui va du IV^e au VII^e siècles; elles sont disposées sur les versants les plus rocheux et accidentés des vallées, enveloppant les pignons rocheux d'anneaux concentriques très serrés renforcés de radiaires"; il réfute (Bull. Soc. Préhist. fr. 1949, 329; Bull. ANVL 1950, 12) l'hypothèse des parcs à

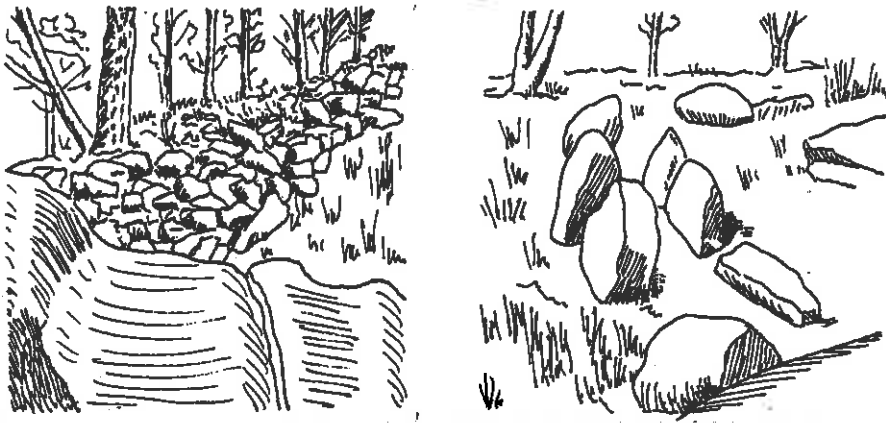


Fig. 3 & 4. Deux types d'enceintes au Mont des Ancêtres (d'après photos et GERSAR -1979-)

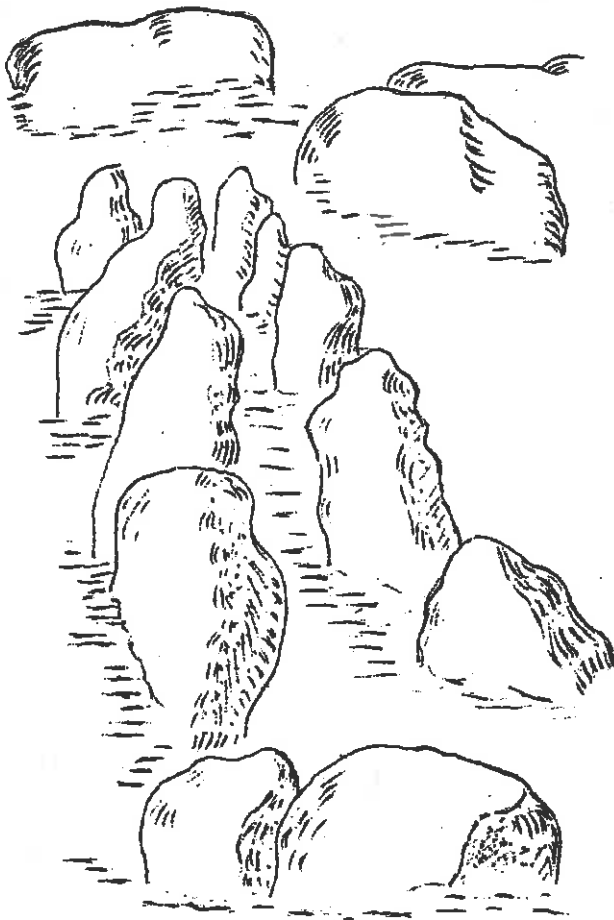


Fig. 5. Alignement de grès dressés en double file (allée rituelle?) au Mont des Ancêtres (d'après Marie König -1973-)

porcs. Quant à Alfred Grivois, il y voit pour sa part (Bull. ANVL 1951, 35) "les marques d'anciens pacages de bêtes tuées ou capturées près des cryptes à incantations".

Depuis trente ans, on en est resté à peu près là. Seule, Marie König, dans son ouvrage "Am Anfang der Kultur" (Aux origines de la Culture) (Berlin 1973; cf. anal. Bull. ANVL 1973, 57-62) a apporté une contribution personnelle en suggérant que les alignements d'enceintes pouvaient drainer des processions rituelles vers les abris gravés considérés par elle comme lieux culturels, voire à vocation de pratiques magiques (fig. 4 et 5 page 24).

James Baudet lui-même n'a pas fait allusion à ces constructions dans sa conférence de synthèse à Fontainebleau en 1971 (Bull. ANVL 1971, 65) et il a seulement dit au Colloque général de 1975 à Fontainebleau sur l'Art rupestre (Bull. ANVL 1975, 76): "Quant aux enceintes de pierres, nos fouilles ont montré qu'elles commencent à l'Age du Bronze et finissent à la Tène; on leur trouve un parallélisme avec les enceintes Viking". Et Jean Loiseau d'ajouter à ce même colloque: "J'en ai trouvé en forme d'oppidum".

Résumons-nous: Pacages à bestiaux aux époques troublées ? : curieux refuges en terrain désertique inhabitable aux hommes alors que la forêt contigüe semble pour le moins plus propice. Délimitations d'anciens vignobles ? : Non moins curieux sur un sol aussi stérile, en plein étage des sables de silice pure et fluent. Parcs à porcs ? : A condition d'apporter les glands alors qu'il est si facile aux animaux de les manger directement à faible distance... sous les chênes qui n'ont jamais poussé sur les versants stampiens. Allées votives conduisant aux abris initiatiques ? : C'est oublier que les blocs en double file sont très rares et que les murets simples suivent des itinéraires qui ne conduisent manifestement nulle part.

Quant à l'époque de ces enceintes, il peut paraître curieux qu'en pierres sèches, dépourvues de liant, elles soient encore debout depuis la Préhistoire -ou même la Protohistoire- alors que les innombrables constructions galloromaines solidement maçonnées de notre pays sont toutes rasées au niveau du sol depuis plusieurs siècles.

Reste que l'étude entreprise par le GERSAR est opportune si l'on veut y comprendre quelques chose avant qu'il soit trop tard. Déjà en 1949 (Bull. ANVL, 55), Jean Loiseau avait jeté un cri d'alarme par suite de la proximité des carrières de grès: "Les exploitations intensives ne se trouvent qu'à quelques mètres des enceintes les mieux conservées de Coquibus", écrivait-il. Et notre ancien président était intervenu alors auprès des instances responsables. Aujourd'hui, du fait de l'intégration progressive des Trois-Pignons au domaine national (forêt domaniale), ce danger est écarté. Mais d'autres subsistent, ou se préparent: le GERSAR remarque (1979) que "la majeure partie des enceintes de Coquibus est aujourd'hui très ensablée, cachée par la végétation ou détruite par dispersion des éléments constitutifs". Qu'en sera-t-il demain lorsque l'érosion naturelle, accélérée par l'homme et bientôt décuplée par la civilisation des loisirs, aura envahi les Trois Pignons ? C'est alors que prendra tout son sens la question que posent déjà ces enceintes/murets de pierres sèches: celle de leur ancienneté -médiévale-, voire de leur archaïcité -protohistorique-.

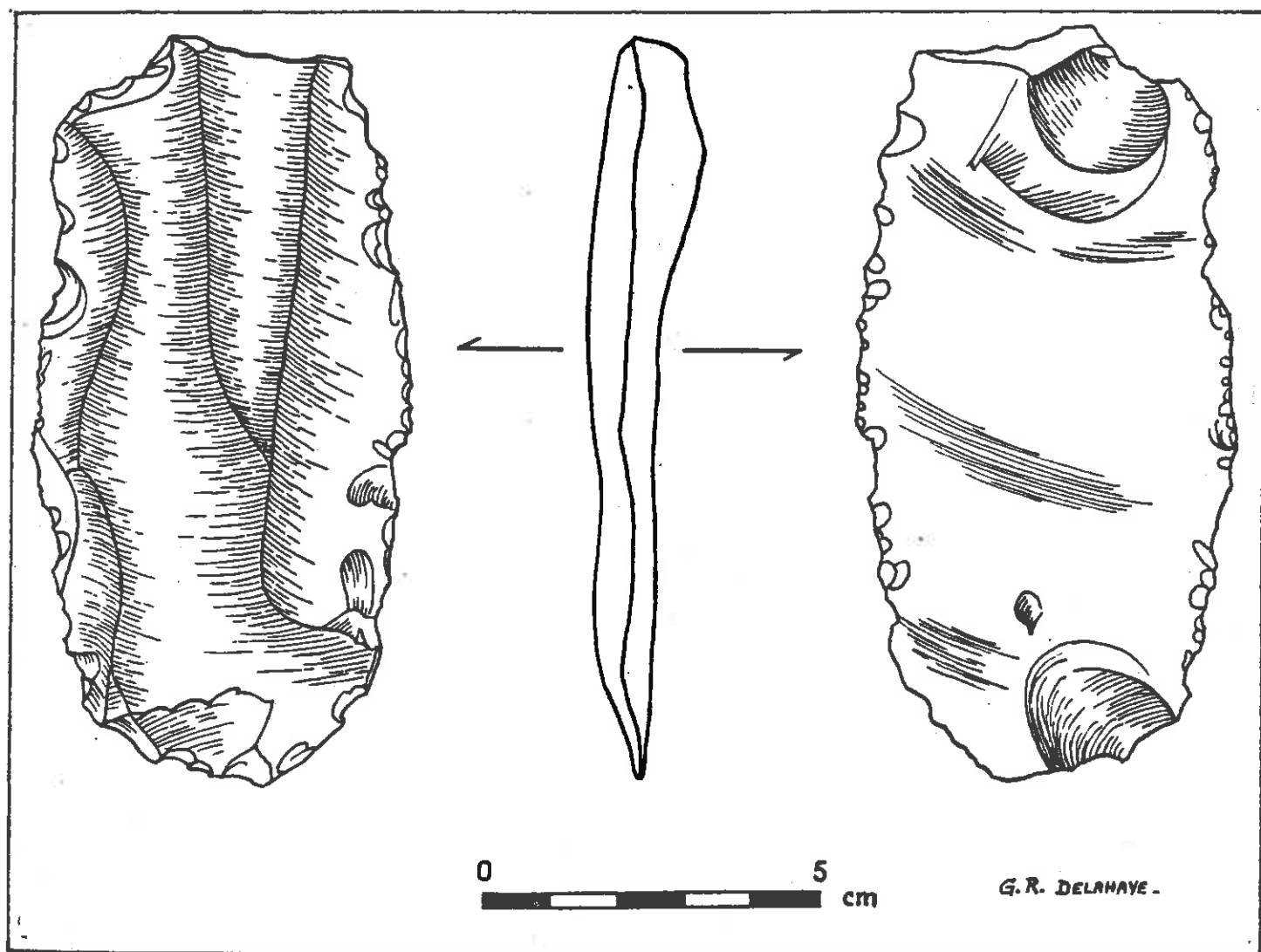
Pierre DOIGNON.

UNE SYNTHÈSE SUR LES ABRIS GRAVES DU VAL DE L'ECOLE.- Ainsi que nous l'avons signalé (Bull. ANVL 1979, p. 140) le N° 1 des Cahiers du GERSAR (1979) est consacré aux "Abris ornés des environs de Milly la Forêt". Notre collègue Jean Poignant et collab. y synthétisent un historique des recherches dans cette région (Val de l'Ecole) et en inventorient les "Principaux sites d'abris ornés": Mont Rouget, Coquibus (sillons, quadrillages, croix, rouelle, 9 cupules en 3 rangs de 3); Cotes de Courances (site 5 inédit: sillons, quadrillages, croix, cuvettes, cervidé); Cote de Courances (9 autres sites: figuration anthropomorphe, sillons, croix, étoiles, rouelles, cupules, marelles, grilles); Coquibus (3 sites: Anthropomorphes, graffiti, quadrillages, scariformes, cavalier); Roche feuilletée (4 sites: quadrillages, sillons, triples enceintes); Les 100 Marches (3 sites: sillons, Triple enceinte); La Guichère (sillons, croix); Grotte aux Fées (14 sites: sillons, quadrillages, anthropomorphes, arciforme, cruciforme, cupules, triple enceinte); Beaumont (8 sites: Tectiformes, quadrillages, scariforme, flèche, anthropomorphe, cupules, croix); Canche aux Cochons (2 sites: figures géométriques, quadrillages); Butte de Chatillon (6 sites: quadrillages, armes, rouelle); Haute-Pierre (8 sites: sillons, haches, étoile, figures géométriques, croix, scariforme, cupules, anthropomorphe); La Roche au Pain bénit (3 sites: croix cerclées, quadrillages).

TRAVAUX REGIONAUX.- G. Richard, La sépulture néolithique des Marsaules, ou Un an de fouilles à Malesherbes; Bull. Soc. archéol. Puiseaux-4, 1976-77 (1979), pp. 4-6.

PREHISTOIRE

UN ECLAT LAMELLAIRE DE TECHNIQUE LEVALLOIS TROUVE A ECHOUBOULAINS.- C'est au Nord du bourg de Boulains à Echouboulains que la pièce figurée ci-dessous a été ramassée en surface, au cours de l'année 1978. Elle est en silex beige à patine ocre et mesure 11.5 cm de longueur maximale, 5.6 cm de largeur maximale. Sans doute convient-il d'y voir un



racloir convexe. Sur toute sa périphérie, la pièce présente des retouches bifaciales.

C'est à quelques centaines de mètres de l'endroit où fut trouvé cet éclat qu'avait été découvert il y a quelques années un biface acheuléen (cf. Bull. ANVL 1977, 22). Ces deux trouvailles laisseraient supposer que cette zone fit l'objet d'une occupation au Paléolithique inférieur.

Gilbert-Robert DELAHAYE.

UNE EXPOSITION DE PREHISTOIRE A MONTIGNY EVOQUERA LE SOUVENIR DE FREDERIC EDE.- Le Syndicat d'Initiative de Montigny sur Loing prépare actuellement une exposition consacrée à la Préhistoire et qui aura lieu Salle du Long Rocher, Rue Montgermont, du 10 au 26 mai 1980 les samedis, dimanches, le jour de l'Ascension et le lundi de la Pentecôte de 10 à 12 heures et de 15 à 19 heures, avec projections à 18 heures. Ce sera l'occasion de rendre hommage à l'un des pionniers de ces recherches: Frédéric Ede, peintre paysagiste canadien (né en 1865, mort le 10 juin 1943) installé pendant 7 ans à Sorques et définitivement à Montigny ensuite, qui effectua aux environs et en Forêt de Fontainebleau des découvertes capitales et publia de nombreux mémoires -notamment dans nos bulletins et Travaux ANVL- de 1911 à 1930. Le Groupe d'Etudes de l'Art rupestre participera à cette exposition et souhaite qu'une place de choix y soit réservée à ce préhistorien. Tous ceux qui possèdent des documents relatifs à Frédéric Ede (relevés de gravures rupestres, dessins, outillage préhistorique, etc. sont invités à s'adresser à Jean Poignant, 31 Rue des Cormiers à Montigny sur Loing (Téléphone 424 82-79).

ARCHEOLOGIE

LES HAMEAUX DISPARUS DE LA VIGNETTE ET DE CUMIER , A RECLOSES .-

Sur les cartes de la Forêt de Fontainebleau et de ses environs établies aux 17 et 18e siècles, on remarque, dans le triangle formé par les clochers des églises de Recloses, Bourron et Villiers-sous-Grez, les "Masures de La Vignette". Subitement, dès les premières années du 19e, les traces de ce hameau ont disparu. C'est ainsi que sur la très belle Carte des Chasses du Roi dressée en 1809, il ne reste que la mention du "Rocher de La Vignette", connu aujourd'hui par l'atelier de taille d'outils Montmorenciens en grès lustré, situé au "Golet" sur le territoire de la Commune de Villiers et remarqué en 1873 par le Docteur DURAND de Bourron.

Que sait-on du hameau de La Vignette ? STEIN & Jean HUBERT (1) donnent La Vignette comme un hameau détruit, ancien fief des communes de Recloses et Villiers (1504, A.N., P 10 n°4). Félix HERBET (2) nous dit que le hameau de La Vignette dépendant de Recloses a droit d'usages. Ce qui est certain, c'est que l'emplacement du hameau disparu figure sur les plans: PICARD 1624 et BOISSEAU 1648 (2). Sur les cartes de CASSINI 17e siècle, DE FER 1705, mais la cartographie de cette époque est encore rudimentaire. Une belle carte sur soie des Archives Nationales, due à M.MARIS 1725 (3) donne une situation plus précise des Mazures de La Vignette, tout comme la carte d'André DESQUINEMARE 1727. Les cartes de l'abbé GUILBERT 1731, d'Helluin de Lannois 1752, d'ALDRING 1770 mentionnent les maisons de La Vignette. Enfin, la carte de Denis et Pasquier 1772 (3) situe avec précision les Mazures en bordure d'un chemin.

Le problème n'en est pas pour autant résolu malgré les gros progrès de la cartographie au cours de la seconde partie du 18e siècle. Le réseau des chemins varie d'une carte à l'autre, des discordances notables, des échelles variées établies en perches ou en toises rendent la comparaison difficile avec les cartes modernes. Cependant, en ramenant à l'échelle 1/25 000 des mesures de distances entre clochers, des mesures d'angles, nous avons pu cerner à +/- 100 m la zone où le hameau de La Vignette était probablement implanté. Nos conclusions le situe dans la Vallée Huet, sur la route menant de Recloses à Grez-sur-Loing, à la hauteur du chemin rural connu sur le cadastre de Recloses sous le nom de chemin de la Croix-Cassée.

Restait à trouver sur le terrain, des vestiges, murs, végétation rudérale, indices qui confirmeraient nos déductions. C'est chose faite grâce à nos collègues et amis, Pierre BERNIER, Robert DIOT, André VARENNE, qui depuis plusieurs semaines déjà, s'étaient associés à nos recherches, le site de la vallée Huet, face au chemin de la Croix-Cassée, vient de nous fournir les indices que nous espérions. Dans l'angle formé par le chemin vicinal n°3 de Recloses à Grez et le chemin des Nonains, cadastré à Recloses, section E6, lieu-dit "Chemin de la Vignette", nous avons repéré, à la suite de sondages, des murs arasés, construits en pierres appareillées de grès et de calcaire, correspondants à des emplacements de maisons, les masures ruinées. La végétation rudérale d'orties, de ronces contraste avec celle des sous-bois voisins. Le site du hameau de la Vignette est situé au sud du territoire de la commune de Recloses, proche des limites de Villiers. Dans ces 2 communes les lieux-dits "La Vignette" ne se retrouvent que dans cette zone. Les terres de la vallée des Nonains toute proche, sont aujourd'hui encore cultivées, elles ont dû constituer les champs des habitants du hameau de La Vignette.

o o o

Ch.WADDINGTON, en 1912 (4) étudiant la Garenne de Cumier cite une chartre de Philippe-le-Bel datée de septembre 1301 disant que la Garenne de Cumier est concédée aux habitants de Recloses, Cumier, Grez et Bourron moyennant une redevance annuelle de 32 livres parisis payable

à la Toussaint. Ce texte mentionnant les habitants de Cumier suppose qu'il y a eu un hameau de ce nom ! Or, ce hameau de Cumier n'est plus cité dès le début du XVe siècle, dans un extrait de compte allant de la Saint-Jean 1406 à la Saint-Jean 1408, époque où l'on commence à trouver des mentions du hameau de La Vignette. WADDINGTON pense que La Vignette "n'est, peut-être, qu'une résurrection de l'ancien hameau de Cumier, sous un autre nom et à un emplacement qui n'est pas forcément le même" (5). En tous cas, toutes les cartes anciennes que j'ai étudiées pour rechercher La Vignette ne font jamais mention des "Mazures de Cumier", on trouve sur ces cartes uniquement à l'intérieur de la Forêt domaniale les lieux-dits, ventes, carrefour, route, porte Cumier (6) Tous ces lieux-dits se retrouvent sur les cartes actuelles, avec en plus en dehors des limites du bornage: le Bois des Cumiers.

Disparu au XVe siècle, le hameau de Cumier ne pouvait se situer qu'à l'extérieur de la Forêt domaniale, en dehors du bornage; les lieux-dits ont pu changer de noms, les terrains avoisinants cette garenne cultivée à l'époque de la chartre de 1301, changer de nature.

Si l'on examine la Carte des Chasses du Roi dressée en 1809, on constate que toute la région située au sud des lieux-dits Cumier et du bornage n'est pas boisée. Sur les cartes actuelles, 25 000 en couleurs de l'IGN, toute la partie au sud du bornage est maintenant boisée, elle porte le nom de Bois des Cumiers. On peut penser que le hameau, entouré de ses terres cultivées, en limite de la Forêt et de la Porte Cumier devait être implanté dans cette zone.

Enfin, la chartre de 1301 prévoyait le bornage de la Garenne de Cumier. Les 2 premières bornes étaient, dit la chartre, "contiguës à 2 habitants de Bourron. On peut penser à des maisons du lieu-dit "le Pavé-du-Roi". La onzième borne, dit encore la chartre, rejoint le chemin par lequel "les hommes de Cumier se rendent à Bourron". Le cadastre de Recloses désigne sous le nom de Vieux Chemin de Bourron le chemin qui prolonge la rue des Canches et conduit à Bourron par le bornage.

Le bornage de la Forêt, entre la route de l'Epine et le carrefour Martre (Porte de Cumier), sur plus de 800 m, montre d'importants vestiges de murs, qui sont, sans aucun doute, les restes du mur d'enceinte de la Forêt royale. Ce mur est construit en grès appareillés sur les deux faces, avec remplissage de pierraille. Sur le côté Bois des Cumiers, d'autres vestiges de murs, des levées de terre et des fossés laissent une sorte de chemin entre la Forêt et le Bois des Cumiers et limitent ce dernier.

P.PREGENT terminait son analyse du texte de WADDINGTON en écrivant: "Sur la carte de CASSINI, on remarque des maisons portées à l'emplacement de La Vignette; serait-ce l'ancien hameau de Cumier ?" Mon étude sur le terrain et de la cartographie ancienne et nouvelle me dicte une réponse négative.

Novembre 1979

Jean POIGNANT

-
- 1 . Dictionnaire topographique de Seine-et-Marne, Sites disparus et ancien
 - 2 . Dictionnaire historique et artistique de la Forêt de Fontainebleau 1903
 - 3 . Avec mes remerciements à Jacques PATIN, qui m'a permis d'étudier sa collection de cartes anciennes, dont une reproduction de la carte sur soie des Archives Nationales et l'original de la belle carte de Denis et Pasquier.
 - 4 . Abeille de Fontainebleau du 29 mars 1912, analyse par Paul PREGENT dans le bull. des N.V.L. 1951, p.63.
 - 5 . Cité par P.PREGENT.
 - 6 . HERBET, STEIN & Jean HUBERT, L.Weil citent tous ces lieux-dits dans leurs ouvrages, seuls STEIN & HUBERT ajoutent: Cumier, ancien lieu habité, commune de Recloses.

METEOROLOGIE

PHYSIONOMIE D'OCTOBRE 1979 A FONTAINEBLEAU.- Mois doux (excès de 1°6), très pluvieux (excès de 18 mm et de 3 jours); pression déficitaire de 4 mb, nébulosité excédentaire de 19 % (de 23 % le soir); vents atlantiques (NW-W-SW) 10 jours, continentaux (NE-E-SE) 12 jours, méridionaux 8 jours.

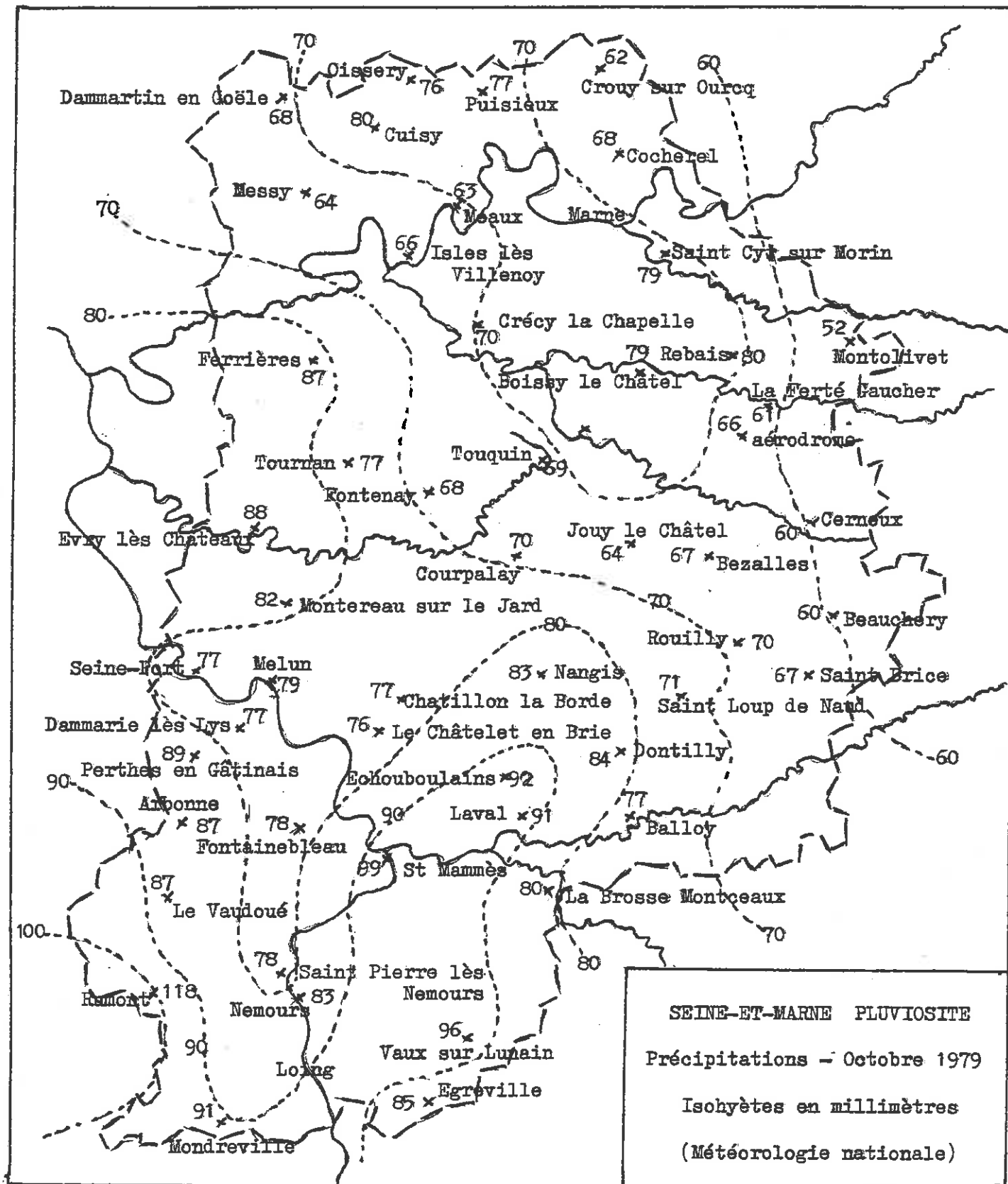
Thermo: Moyenne 11.86 (normale 1883-1975: 10.2); moy. des min. 8.0, des max. 15.7; min. absolu 2.8 (le 21), max. abs. 22.6 (le 9).- Pluvio: Lame 78.2 mm (normale 60 mm) en 18 jours (norm. 15); durée 62.4 heures; max. en 24 h.: 25 mm 8 (les 25-26).- Baro: Moy.



1011 mb/757.9 mm (norm. 1015/760.9); matin 1011/758.3, soir 1010/757.4; min. abs. 992 mb/744 (le 13); max. abs. 1027/770 (les 18 et 19).- Nébulo: Moy. 80.0 % (norm. 61.2); matin 80 (58), midi 81 (66), soir 78 (53).- Anémo: N 1 jour, NE 3, E 1, SE 8, S 8, SW 3, W 3, NW 4.- Nombre de jours: Gel, grêle, grésil, neige 0, orage 2, éclairs lointains 0, brouillard 10, vent fort 0, insolation nulle 7, insolation continue 0.

PHYSIONOMIE DE NOVEMBRE 1979 A FONTAINEBLEAU.- Mois thermométriquement et pluviométriquement normal; pression normale, nébulosité déficitaire de 6 %; vents atlantiques dominants: NW-W-SW 22 jours; continentaux (NE-E-SE) 4 jours, nordiques 4 jours.

Thermo: Moyenne 5.82 (norm. 1883-1975: 5.7); moy. des min. 2.3, des max. 9.3; min. abs. -5.7 (le 23), max. abs. 15.1 (le 7). - Pluvio: Lame 70.0 mm (norm. 70) en 17 jours



(norm. 14); 0 jour de gouttes; durée 52.5 heures; max. en 24 heures: 10.0 mm (le 6).- Baro: Moy. 1015 mb/761.4 mm (norm. 1016/762; matin 1016/761.7, soir 1015/761.0; min. abs. 995 mb/746 (le 14), max. abs. 1028/771 (les 22 et 28).- Nébulo: Moy. 67.7 % (norm. 73.5) matin 68 (norm. 77), midi 70 (norm. 77), soir 65 (norm. 66).- Anémo: Moy. 67.7 % (norm. 73.5).- Anémo: N 4 jours, NE 3, E 1, SE 0, S 0, SW 1, W 6, NW 15.- Nombre de jours: Gel 9 (norm. 9), grésil, grêle 0, neige 2, neige au sol 1, orage 0, brouillard 6, insolation nulle 7, continue 1; vent fort 0, vitesse max. 40 km/h W-NW du 4 au 8.

PHYSIONOMIE DE SEPTEMBRE 1979 EN SEINE-ET-MARNE.- Maxima égaux aux normales, minima légèrement déficitaires; moy. des min. entre 8.5 et 10.4, des max. entre 20.1 et 21.6; min. abs. 1.1 le 17 (St Cyr); max. abs. 30.6 le 1 (Melun); max. de plus de 25° de 3 à 5 jours.- Pluvio: Lames très déficitaires de 40 à 70 % sauf dans l'extrême S du département par suite d'orages (cf. carte des isohyètes p. 29); nombre de jours entre 4 et 10; max. en 24 heures: 46.3 mm le 2 à Egreville, 34.5 mm le 2 à Vaux s/Lunain.- Brouillards très nombreux surtout dans la 3^e décade.- Insolation voisine de la normale: 170.0 heures à Melun/Villaroche, 171.9 heures à Boissy le Châtel (normale 160 h.); insolation nulle 2 j. (9, 29), continue 3 j. (5, 16, 17).- Vent fort 0 j.; vitesse max. instantanée au sol à Melun/Villaroche: 54 km/h NE le 22 à 15.43.

PHYSIONOMIE D'OCTOBRE 1979 EN SEINE-ET-MARNE.- Moyennes thermiques égales aux normales; moyennes des minima inférieures de 1 à 1°5; moy. des maxima supérieures de 1°. Moy. des min. entre 7.8 et 9.0; des max. entre 15.3 et 16.2; min. abs. le 20: 0.5 (Crécy la Chapelle); max. abs. le 9: 24.0 (Nemours, La Ferté-Gaucher).- Pluvio: Lames supérieures de 1 à 2/3 aux normales (cf. carte des isohyètes p. 30); nombre de jours: entre 13 et 19; max. en 24 heures: 26.0 mm le 13 (Cuisy).- Neige: 0; brouillards fréquents (de 15 à 20 jours).- Insolation déficitaire de 40 %: 70.2 heures (Melun/Villaroche), 81.4 heures (Boissy le Châtel) (norm. 119 heures); insolation nulle 5 jours, continue 0 j.- Vents forts 1 jour; vitesse instantanée au sol à Melun/Villaroche: 68 km/h SW le 4 à 18.13.

LE TEMPS A MELUN.- Septembre 1979: Mois frais, sec. Thermo: Moyenne 15.0 (norm. 15.8) moy. des min. 9.1 (norm. 10.6), moy. des max. 21.0 (norm. 21.1); min. abs. 3.0 (le 17), max. abs. 29.6 (le 1); max. sup. à 25°: 3 jours.- Pluvio: Lame 21 mm (norm. 61) en 9 j. (norm. 12); durée 13 heures (norm. 46).- Insolation: 170 heures; orage 2 jours (norm. 2), grêle 0, brouillard 8 j. (norm. 3).

Octobre 1979: Mois doux, pluvieux et très brumeux. Thermo: Moy. 12.4 (norm. 11.3); moy. des min. 8.5 (norm. 6.8), des max. 16.2 (norm. 15.7); min. abs. 3.0 (le 21), max. abs. 22.5 (le 9).- Pluvio: Lame 82 mm (norm. 54) en 16 jours (norm. 13); durée 87 heures (norm. 50).- Orage 1 jour, grêle, neige 0; brouillard 12 j. (norm. 7). Insolation: 70 h.; vents forts: vitesse max. 68 km/h SW le 4.

Imprimé par l'A.N.V.L.

21, Rue Le Primatice, Fontainebleau

Classific. UNESCO 11/0

N° 77 - 2551 - 1

Le Directeur de la publication:

Pierre DOIGNON.